

RAPPORT DE JURY

CRPE

- Session 2023 -

TABLE DES MATIERES

I. Introduction

II. Statistiques générales

III. Les épreuves d'admissibilité

- 1. Français**
- 2. Mathématiques**
- 3. Application**
 - 3.A Arts**
 - 3.B Histoire Géographie EMC**
 - 3.C Sciences**
- 4. Occitan**

IV. Les épreuves d'admission

- 1. L'oral « leçon »**
- 2. L'oral entretien**
- 3. Langue Vivante**
- 4. Occitan**

I. Introduction

La session 2023 du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) présente pour la deuxième année les épreuves d'un concours rénové. Ces nouvelles modalités s'inscrivent dans une réforme plus large de la formation et du recrutement des enseignants, contenue dans le projet de loi sur l'école de la confiance. Il s'agit de favoriser un recrutement plus professionnalisant permettant aux nouveaux enseignants de s'engager dans le métier en ayant connaissance des compétences nécessaires et des enjeux de la fonction.

Ce concours étant encore nouveau, tant dans son organisation que dans ses modalités, le présent rapport de jury a pour objectif de donner aux futurs candidats des éléments utiles à leur préparation. Ainsi, pour chacune des épreuves écrites et des épreuves orales, quelques éléments d'appréciation seront réunis sous la rubrique « conseils aux candidats ».

II. Statistiques générales

C.R.P.E. Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles	Candidats inscrits	Nombre de postes ou de contrats offerts	Nombre de candidats présents à la première épreuve	Nombre de candidats admissibles	Seuils d'admissibili- té	Ratio admissibles/postes	Candidats admis	Seuils d'admission	Liste complémentaire
Concours de l'enseignement public									
Concours externe	2130	276	943	627	11,58	2,27	279	13,19	110
Concours externe spécial (langue régionale)	22	10	10	8	12,37	0,8	7	11,83	0
Second concours interne	339	5	89	15	13,75	3	5	13,47	0
Troisième concours	539	4	135	12	15,42	3	4	14,06	0
TOTAL PUBLIC	3030	295	1177	662			295		110
Concours de l'enseignement privé									
Concours externe	405	22	97	51	11,75	2,32	22	12	3
TOTAL PRIVE	405	22	97	51			22		3
TOTAL GENERAL	3435	317	1274	713			317		113

III. Les épreuves d'admissibilité

1. Français

A. Rappel du cadre de l'épreuve :

Le programme des épreuves écrites d'admissibilité se fonde sur le programme de français en vigueur pour le cycle 4 et sur la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique ([BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#)). Il est indiqué que « les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire. »

Cette seconde session de la nouvelle version des épreuves permet de dégager des points saillants dans les réussites et les difficultés des candidats, ils aideront les préparateurs des sessions à venir à ajuster leur travail.

Première partie – Etude de la langue (6 points) : à partir de questions prenant appui sur l'extrait, les candidats mobilisent des connaissances en grammaire et orthographe. **Des réponses précises et rigoureuses** qui rendent compte d'une bonne connaissance du système linguistique et d'une **réflexion sur les faits de langue à étudier** sont attendues.

Deuxième partie – Lexique et compréhension lexicale (4 points) : à partir de questions portant sur des formes tirées du texte, les candidats sont appelés à mobiliser des connaissances morphologiques et sémantiques et à opérer des transformations syntaxiques rendant compte de nuances diverses. Les attendus sont les mêmes que pour la première partie.

Troisième partie – Réflexion et développement (10 points) : il s'agit de répondre à une question de réflexion suscitée par le texte support en **développant, de manière argumentée et étayée, des éléments de réponse fondés sur des références** à ce dernier et à d'autres domaines relevant d'une culture générale variée.

La correction de la langue ne fait plus l'objet d'une évaluation spécifique, mais elle a été pénalisée de 1 à 2 points à partir de 10 erreurs (orthographe défectueuse, lexique inapproprié, syntaxe incorrecte).

Une note inférieure ou égale à 5/20 est éliminatoire : c'est le cas de 49 copies pour cette session.

B. Présentation générale du sujet

Le texte support sur lequel les candidats ont travaillé est l'*incipit* de *S'adapter* de Clara Dupont-Monod, roman paru en 2021. Au premier abord, il a semblé plus accessible et plus simple que le texte poétique proposé lors de la session précédente (un extrait de *L'Art d'être grand-père*

de Victor Hugo). Néanmoins, certaines questions et les exigences formelles ont permis de discriminer les copies.

Les questions d'ordre linguistique et lexical étaient de la même teneur et comportaient des exigences très proches de celles de la session précédente (cf. rappel du cadre de l'épreuve *supra*).

En revanche le sujet de réflexion et développement, dans sa formulation même, n'appelait pas à une étude préalable du texte-support, comme cela était le cas pour la session 2022. Il s'agissait d'interroger plus généralement les relations que l'être humain entretient avec la norme. Il était en revanche tout à fait possible et recommandé de convoquer le texte pour étoffer et étayer l'argumentation.

C. Bilan par question :

Quelques remarques préalables s'imposent ici :

Le manque de rigueur a pénalisé, parfois lourdement, de nombreuses copies. Le jury rappelle que le non-respect des normes graphiques est fortement préjudiciable : des pénalités ont été appliquées quand les titres n'étaient pas soulignés, les mots du texte cités sans guillemets, les paragraphes mal calibrés et les alinéas absents.

L'expression est parfois maladroite ou proche de l'oral. Quand la question s'y prête (question 1 de la partie 1), il est recommandé de répondre en structurant les éléments sous forme de tableau par exemple.

Certains candidats ont une écriture qu'il est difficile de déchiffrer. Bien que cela puisse paraître évident dans un concours de professeur des écoles, il est utile de rappeler que le soin apporté à l'écriture constitue un attendu fondamental et incontournable.

Partie 1 :

Q.1 Identification des temps et modes de quatre formes verbales et justification de leur emploi.

Trop souvent, le conditionnel a pu être pris pour un futur ou un imparfait. Les valeurs sont parfois fantaisistes et souvent inexactes. L'emploi du passé composé n'a que très rarement été justifié : le lien de ce temps avec le présent est mal connu des candidats.

Le jury rappelle que le métalangage doit évidemment être convoqué mais qu'il doit l'être à bon escient. De nombreuses erreurs ou approximations ont été relevées pour justifier l'emploi des temps : les correcteurs ont pu trouver pour l'emploi du présent "vérité universelle", "valeur de persistance" qui ne relèvent pas de la nomenclature grammaticale.

Enfin, cette question aurait pu être traitée sous la forme d'un tableau synthétique qui aurait évité erreurs ou maladroites de nombreux candidats.

Q.2 Délimitation des propositions constituant une phrase complexe et identification de la manière dont elles sont reliées.

La notion de proposition est globalement maîtrisée. Les délimitations sont souvent justes. Il convient de penser à la hiérarchisation des liens : juxtaposition, coordination,

subordination. Néanmoins quand un candidat s'est appuyé sur la seule ponctuation pour délimiter une proposition, l'impression du jury a été négativement marquée.

Q.3 Nature, fonction et référent des pronoms *y* et *dont*.

La connaissance des natures de mots est encore trop imprécise. Les erreurs sur ces notions créent une impression très défavorable chez le jury. Le pronom adverbial *y* a posé de nombreuses difficultés aux candidats. De même, l'analyse des fonctions est restée parfois incomplète. Le jury a pu, à l'inverse, observer que certains candidats ajoutent des éléments de réponse non demandés et souvent erronés. C'est aussi une marque de rigueur que de s'en tenir aux consignes données.

Q.4 Réécriture d'un passage avec les sujets au pluriel.

Cet exercice a pu poser de nombreuses difficultés : des formes sont transposées quand il n'y a pas lieu et des accords sont mal faits (« Lui » devient « leur » ; et bon devient bons*). Il est indispensable de savoir maintenir une vigilance orthographique sur quelques phrases dans un concours comme le CRPE.

Q.5 Nature, fonction et réécriture de la proposition.

L'identification de la nature de la proposition est globalement correcte. En revanche, l'analyse de la fonction reste souvent incomplète. Le jury a pu observer que certains candidats ajoutent des éléments de réponse non demandés ou erronés au regard des préconisations de la terminologie grammaticale. Il arrive aussi assez souvent que des candidats procèdent à des manipulations au lieu de proposer une expansion du nom d'une autre nature que l'adjectif. La lecture de la consigne, là encore, demeure déterminante pour la réussite de l'exercice.

a. Partie 2

Q.1 La formation des adjectifs a été assez bien traitée. Les connaissances morphologiques sont correctes. En revanche, la mise en contexte reste parfois problématique et le sens n'est pas véritablement perçu. Ainsi, le regard neutre porté sur l'enfant a souvent été mal compris : les candidats ayant lu dans les adjectifs « inadapté » et « inachevé » un jugement de valeur et un propos péjoratif.

Q.2 Il s'agissait de commenter l'emploi d'un lexique métaphorique. L'analyse des relevés lexicaux relatifs à la mer est restée insuffisante. La portée métaphorique et l'image suscitée par le vocabulaire de la mer n'ont pas été bien perçues.

b. Partie 3

Le sujet de réflexion et développement amenait les candidats à s'interroger sur les relations que les êtres humains entretiennent avec la norme en s'appuyant sur le texte de Clara Dupont-Monod, sur leur culture et leur réflexion personnelle.

La maîtrise de la méthode du développement proposé dans la troisième partie a agréablement marqué le jury ; les candidats parviennent dans leur majorité à proposer un développement construit et structuré.

En revanche, le propos reste souvent convenu, parfois porteur de platitudes et surtout encore souvent mal étayé : les références culturelles sont, pour de futurs enseignants, encore insuffisantes. Elles restent peu variées ou contestables dans leur qualité : les références

littéraires et artistiques demeurent plutôt rares et ont été de fait discriminantes. Le jury rappelle que des références cinématographiques (qui ne se limitent pas aux seuls dessins animés et films d'animation) et sociologiques sont tout à fait valables. Ainsi, une copie a pu exploiter adroitement les notions de handicap et d'inclusion et s'appuyer sur la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. Un autre candidat a heureusement évoqué le Salon des Refusés, dans le cadre d'une réflexion sur la norme artistique. Il est évident que ce type de référence, quand il est développé, est particulièrement apprécié.

Le jury insiste sur le fait que toute référence doit être exploitée et faire l'objet d'un traitement précis. Une référence allusive n'est pas recevable.

Une tendance à négliger l'écriture des références a été observée : les titres des œuvres ne sont pas soulignés ni même entre guillemets. Ils n'ont parfois pas de majuscule et l'auteur n'est pas systématiquement cité. Ce manque de rigueur pénalise fortement la réflexion.

Le jury a également remarqué qu'assez souvent, les candidats annoncent un plan dans l'introduction qui n'est pas honoré par la suite de l'argumentation. Il convient de préserver une cohérence essentielle à la mise en valeur du propos. Il est enfin rappelé qu'une introduction canonique de type dissertatif ne constitue pas un attendu.

D. Statistiques de l'épreuve

Sur les 3435 candidats inscrits, 1274 ont composé. L'effectif progresse légèrement par rapport à la session précédente où 3065 candidats étaient inscrits et 1002 avaient passé l'épreuve.

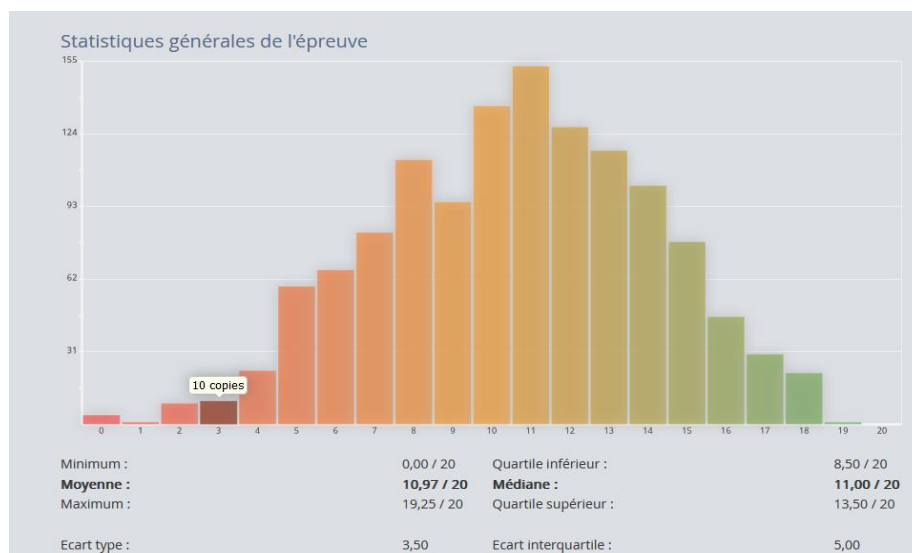
Globalement, les performances restent fragiles ; la moyenne obtenue est de 10.96/20 contre 10.33/20 en 2022. 872 candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne. Les performances se présentent selon un empan très large allant de 0/20 (4 copies) à 19/20 (1 copie).

La répartition des notes se présente ainsi :

0-5/20	6-10/20	11-14/20	15/20
49	417	531	277
Copies défailtantes à tous points de vue.	Copies avec des lacunes importantes en étude de la langue; réflexion superficielle.	Manque de précision dans les réponses ou dans les connaissances. Références mobilisées dans le sujet de réflexion souvent approximatives. OU Une seule des deux parties bien réussie.	Des connaissances solides en étude de la langue. Une réflexion pertinente et bien argumentée.

Le nombre de copies ayant obtenu une note éliminatoire a diminué, ce que l'on peut imputer à une meilleure appréhension de la définition de l'épreuve : 3.8% contre 10% en 2022.

Pour terminer, on retrouve une courbe de Gauss assez proche des précédentes sessions : 624 copies, soit 48.97 %, sont rassemblées autour de la moyenne et se situent entre 8/20 et 12/20.



E. Conseils aux candidats :

Les quelques conseils donnés ici ne constituent pas des propos rhétoriques ; un candidat au CRPE doit prendre la mesure de leur caractère fondamental pour réussir ce concours.

En amont du concours et pendant la préparation, les candidats doivent acquérir une connaissance précise et fine des programmes d'enseignement du cycle 1 au cycle 4. Les attendus pour le français sont bien ceux du cycle 4, car ils permettent à tout enseignant et futur enseignant de disposer d'une vision large des apprentissages de ses élèves. En outre, la préparation exige un apprentissage précis et approfondi des fondamentaux syntaxiques et lexicaux. La méconnaissance ou la connaissance approximative de ces derniers –d'autant plus que certains sont presque systématiquement interrogés lors des épreuves- pénalise très fortement les copies. Nous rappelons que la *terminologie grammaticale*¹ est le texte de référence à connaître.

Une exigence de rigueur est attendue également : rigueur dans la prise en compte des consignes et dans le traitement des réponses. De nombreux candidats ont perdu 2 ou 3 points pour ne pas s'être tenus à ce qui était demandé : ils ont élaboré des réponses longues, s'exposant au risque de maladresses ou d'incorrections dans l'expression et d'erreurs dans les éléments de réponse apportés qui n'étaient pas demandés. Un effort de clarté est toujours appréciable : les candidats qui proposent, quand la question le permet, un tableau de synthèse reprenant les différents points à traiter facilitent la lecture et la compréhension des correcteurs et rendent compte d'un esprit de synthèse appréciable.

¹ Accessible à cette page : <https://eduscol.education.fr/248/francais-cycles-2-et-3-etude-de-la-langue>

Au cours de l'épreuve, tout candidat à un concours de l'enseignement doit manifester des compétences graphiques et linguistiques, notamment orthographiques : des copies mal tenues, peu lisibles, comportant des erreurs d'orthographe et faisant état d'un mauvais usage de la ponctuation ne peuvent prétendre à une bonne note ni même une note correcte en français. Ces défaillances ont amené les correcteurs à des notes éliminatoires à plusieurs reprises. S'entraîner à une vigilance sur le plan linguistique constitue donc une nécessité.

Enfin, pour le sujet de réflexion et développement, le jury conseille de ne pas donner trop de références, mais de bien les choisir et de les exploiter systématiquement, en expliquant en quoi chacune étaye le propos tenu. En outre, il convient d'enrichir son bagage culturel : la troisième partie de l'épreuve permet aux correcteurs d'apprécier la culture générale du candidat (littéraire, artistique, sociologique...) ou, au contraire, d'en mesurer la pauvreté. Au regard des enjeux intellectuels et humains de l'enseignement, cette insuffisance n'est pas acceptable. Enfin, en tant que potentiel futur fonctionnaire, il est important de rester attentif à la neutralité des opinions exprimées dans une copie de concours.

2. Mathématiques

Depuis le concours 2016, la correction est dématérialisée : les copies sont numérisées avant d'être transmises sous forme numérique aux correcteurs. La pagination doit par conséquent être bien précise. L'écriture et les tracés (figures géométriques) doivent être très lisibles et l'encre choisie de couleur foncée. Une vigilance sera à porter à la présentation de la copie (utilisation de couleurs, surlignage, commentaires écrits par le candidat...) afin de ne pas risquer de rompre l'anonymat.

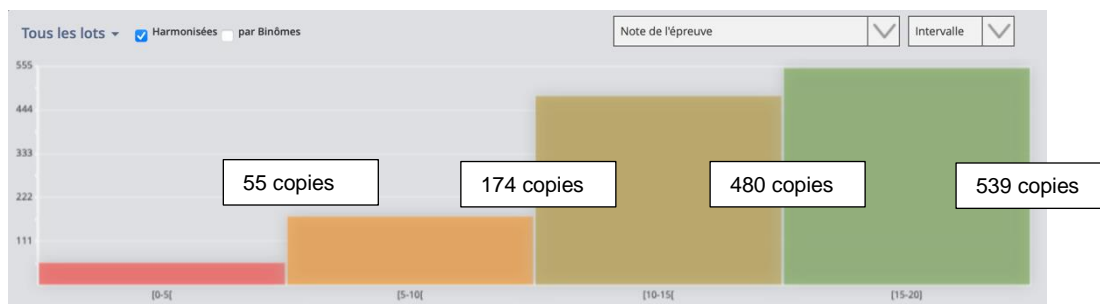
L'épreuve 2023 est composée de 6 exercices indépendants permettant de vérifier les connaissances mathématiques des candidats.

1. **Éléments statistiques et analyse**

1261 candidats ont passé l'épreuve de mathématiques.

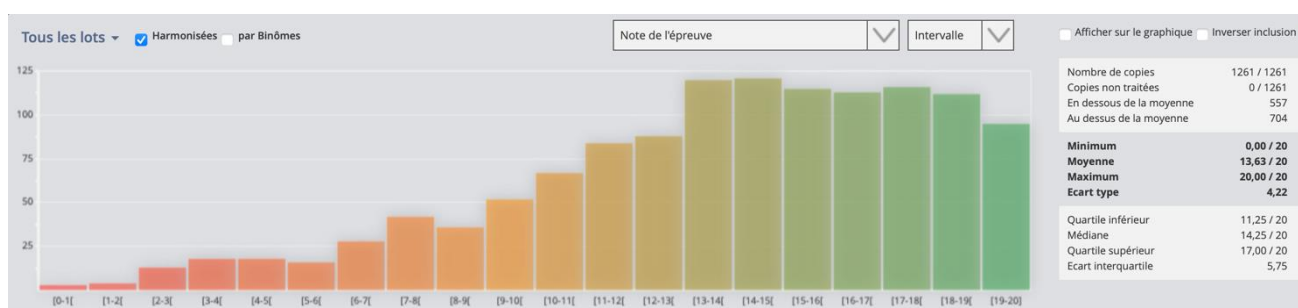
La moyenne générale pour l'épreuve de mathématiques, tous concours confondus, est de 13,63 sur 20.

Répartition des notes sur 20 obtenues par les candidats à la totalité de l'épreuve 2023



Statistiques de la totalité de l'épreuve

Épreuve 2023 : 6 exercices mathématiques sur 20 points



La distribution des notes est étendue : toute l'échelle de notes est représentée.
 56 % des candidats ont une note supérieure à la moyenne de l'épreuve (13,63/20) contre
 51 % des candidats en 2022 et 57 % en 2021.

	Notes 2023		Écart type 20 23	Moyenne 2023	Médiane 2023	Proportion de candidats n'ayant pas traité l'exercice
	la plus basse	la plus haute				
Exercice 1 (sur 2,5)	0	2,5	0,59	2,07	2,25	0,002 %
Exercice 2 (sur 2,5)	0	2,5	0,82	1,7	2	5,5 %
Exercice 3 (sur 2,5)	0	2,5	0,72	1,71	1,75	7,4 %
Exercice 4 (sur 5,5)	0	5,5	1,18	3,69	4	0,006 %
Exercice 5 (sur 3,5)	0	3,5	0,95	1,97	2	7,4 %

Exercice 6 (sur 3,5)	0	3,5	0,81	2,88	3	3,2 %
TOTAL	0	20	4,22	13,63	14,25	Pas de copie non traitée

Le nombre de candidats qui obtiennent une note éliminatoire diminue sensiblement cette année : 55 candidats, soit 4,3 %, ont eu une note éliminatoire (inférieure ou égale à 5/20) contre 7,6 % lors de la précédente session. Ils étaient 3 % pour la session 2021, 4,8 % pour la session 2020 et 5,8 % pour la session 2019.

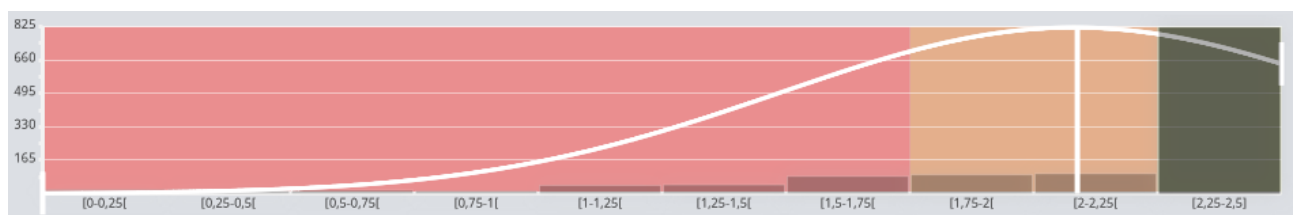
Bonus : 51,2 % des candidats ont bénéficié du bonus soin et clarté.

Malus : 5,8 % des candidats ont un malus pour des erreurs ou absences d'unités fréquentes et 21,4 % pour notation et vocabulaire de base mal maîtrisés.

2. Analyse du sujet

Le sujet convoque des notions mathématiques variées portant notamment sur les grandeurs et mesures, la géométrie, la gestion de données et probabilités, l'algorithmique et programmation, la résolution de problèmes. Il permet ainsi de repérer des compétences mathématiques des candidats avec notamment la compétence « raisonner » fortement sollicitée.

EXERCICE 1 : 2,5 points



Nombre de copies	1249 / 1261
Copies non traitées	12 / 1261
En dessous de la moyenne	427
Au dessus de la moyenne	822
Minimum	0,00 / 2,5
Moyenne	2,07 / 2,5
Maximum	2,50 / 2,5
Ecart type	0,59
Quartile inférieur	1,75 / 2,5
Médiane	2,25 / 2,5
Quartile supérieur	2,50 / 2,5
Ecart interquartile	0,75

L'exercice 1 a été proposé dans le contexte d'une randonnée à vélo par des élèves de CM1. La figure représentant le parcours est composée de deux triangles rectangles ayant un sommet commun. Les longueurs de 5 côtés (sur 6) sont données en km.

Il s'agissait :

- dans un premier temps de démontrer qu'un angle d'un des triangles était droit en utilisant la réciproque du théorème de Pythagore.
- puis, de calculer la longueur d'un côté (en utilisant le théorème de Pythagore) pour déterminer la longueur totale du parcours.
- enfin, connaissant la vitesse moyenne, de déterminer si le parcours pouvait être réalisé en un temps donné et de justifier la réponse.

L'exercice a été bien réussi dans l'ensemble puisque la moyenne est de 2,07 sur 2,5.

La question 1 : note moyenne de 0,59/0,75.

La question 2 : note moyenne de 0,88/1.

La question 3 : note moyenne de 0,63/0,75.

Les erreurs qui ont été le plus souvent commises dans cet exercice sont les suivantes :

Les candidats n'ont pas rédigé rigoureusement l'utilisation de la réciproque du théorème de Pythagore. L'égalité de Pythagore est écrite sans l'avoir vérifiée préalablement : rédaction des calculs non séparés.

L'erreur sur la conversion des durées a été observée : « 2,57 h = 2 h 57 min ».

Remarques :

Certains candidats ont utilisé les propriétés des triangles semblables sans avoir démontré qu'ils l'étaient. Certains candidats ont utilisé le théorème de Thalès.

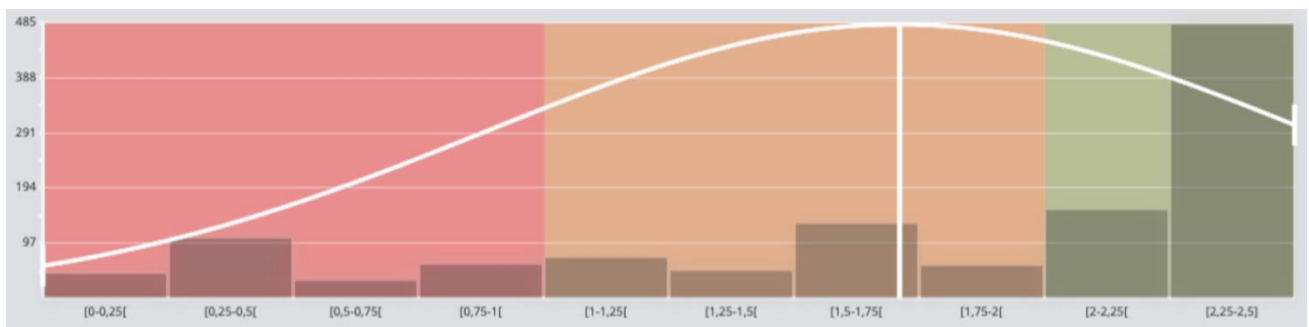
Conseils pour les candidats :

Apprendre à rédiger en précisant systématiquement les données et les conclusions des théorèmes et faire la distinction entre théorème, réciproque et contraposée.

Être plus rigoureux dans la rédaction de la démonstration, dans l'utilisation du vocabulaire géométrique.

Revoir la conversion des durées : heures-minutes/heure décimale.

EXERCICE 2 : 2,5 points



Nombre de copies	1191 / 1261
Copies non traitées	70 / 1261
En dessous de la moyenne	495
Au dessus de la moyenne	696
Minimum	0,00 / 2,5
Moyenne	1,70 / 2,5
Maximum	2,50 / 2,5
Ecart type	0,82
Quartile inférieur	1,00 / 2,5
Médiane	2,00 / 2,5
Quartile supérieur	2,50 / 2,5
Ecart interquartile	1,50

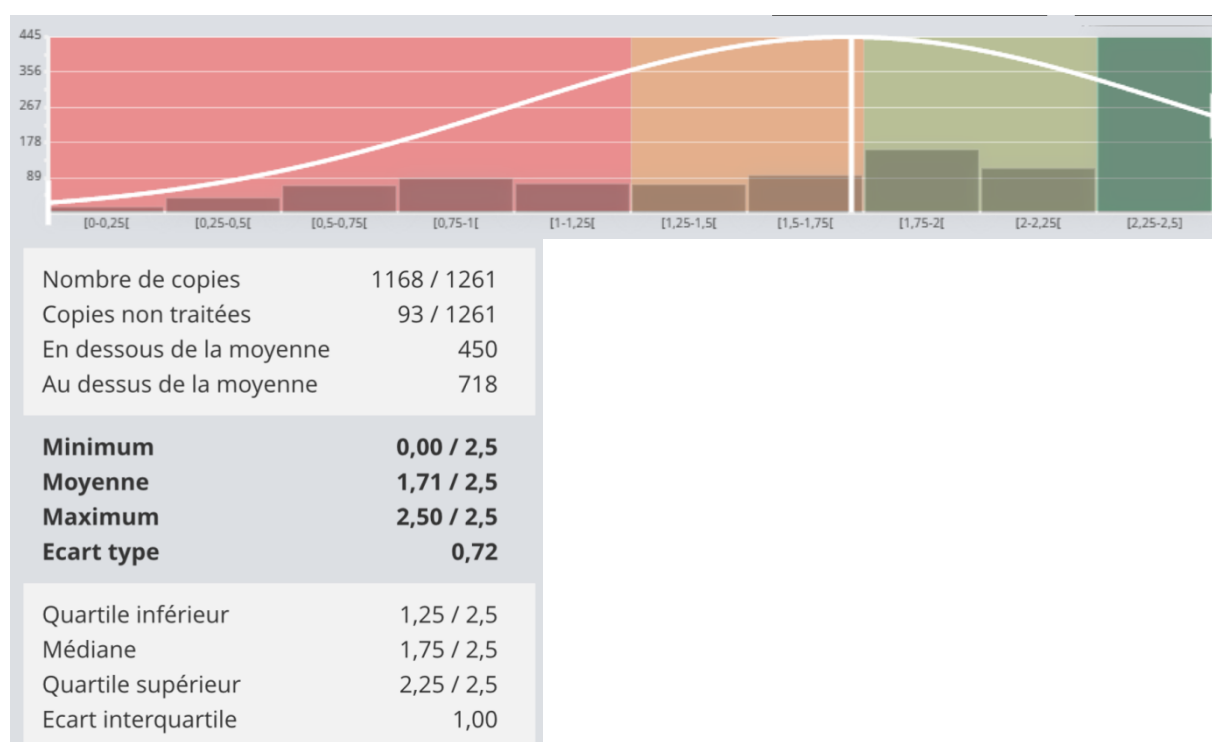
Cet exercice était composé de deux parties. La première portait sur la répartition d'une somme d'argent entre quatre personnes. Dans un premier temps, il s'agissait — à partir d'informations données — de calculer la proportion que représentait le montant perçu par l'une d'entre elle par rapport à la somme totale puis, dans un second temps, de déterminer les montants perçus par les trois autres.

La seconde partie portait également sur la répartition d'une somme d'argent entre quatre personnes. À partir d'informations données, il s'agissait alors d'exprimer la part que chaque personne perçoit par rapport à la somme totale.

Cet exercice pouvait en partie être résolu en utilisant la modélisation en barre. Très peu de candidats ont finalement recouru à cette possibilité. On observe des confusions dans l'expression des résultats : mauvaise distinction entre montant perçu (qui doit être exprimé en euros) et proportion de ce montant par rapport à la somme totale (qui doit être exprimée par une fraction). Enfin, on constate que des résultats sont exprimés sans détailler les calculs qui ont permis de les établir (ex. : des sommes ou soustractions de fractions sont effectuées sans recours à un dénominateur commun).

Conseil aux candidats : l'utilisation de la modélisation en barre facilitait la mise en forme du problème et constituait une modalité de réponse parfaitement recevable.

EXERCICE 3 : 2,5 points



L'exercice 3 portait sur l'utilisation du logiciel de programmation Scratch.

Dans les quatre premières questions, les candidats étaient évalués sur leur capacité à analyser un programme : lecture des coordonnées d'un point, notion de boucle, évolution d'une variable.

Dans les questions suivantes, il était demandé de tracer le dessin obtenu par le programme en respectant une échelle, puis de modifier ce même programme pour obtenir un hexagone régulier.

En outre, des connaissances sur les angles des polygones usuels étaient mobilisées dans cet exercice.

Plus de 7 % des candidats n'ont pas traité l'exercice 3, ce qui en fait, avec l'exercice 5, celui le plus « évité » de l'ensemble du sujet. Par contre, peu d'erreurs ont été commises quand un candidat s'engageait dans l'exercice.

Les erreurs les plus fréquemment relevées ont été les suivantes :

Question 2 : De nombreuses erreurs ont été commises dans l'allure de la figure obtenue (nombre de triangles, allure générale, orientation), même si les proportions étaient généralement respectées.

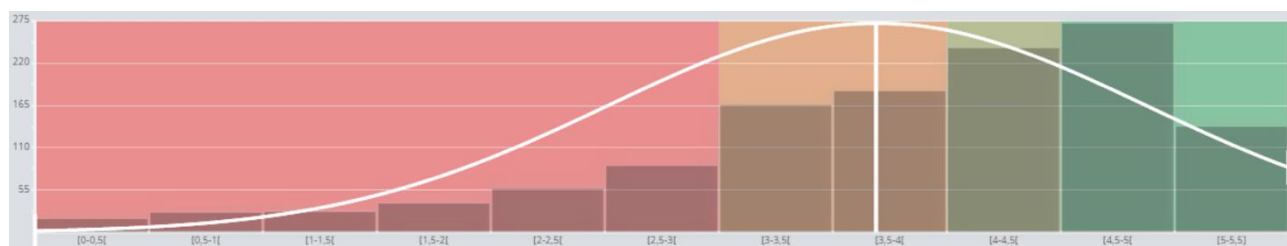
Question 3 : Le calcul de l'angle à modifier a posé problème à de nombreux candidats. Le vocabulaire était trop souvent mal maîtrisé : confusion entre pentagone, hexagone, heptagone.

Conseil pour les candidats :

Le jury attire l'attention des candidats sur le fait que la programmation est un thème qui ne doit pas être négligé dans la préparation au concours. Il est nécessaire de s'exercer à manipuler le logiciel Scratch en faisant le lien avec un travail en « débranché » sur papier.

Par ailleurs, une bonne maîtrise des propriétés des figures usuelles est nécessaire, ainsi que le vocabulaire spécifique correspondant.

EXERCICE 4 : 5,5 points



Nombre de copies	1253 / 1261
Copies non traitées	8 / 1261
En dessous de la moyenne	500
Au dessus de la moyenne	753
Minimum	0,00 / 5,5
Moyenne	3,69 / 5,5
Maximum	5,50 / 5,5
Ecart type	1,18
Quartile inférieur	3,00 / 5,5
Médiane	4,00 / 5,5
Quartile supérieur	4,50 / 5,5
Ecart interquartile	1,50

Cet exercice 4 a été proposé dans le contexte de l'utilisation d'un jardin pédagogique au sein d'une école.

La partie A portait sur l'aménagement de ce jardin et a permis d'interroger les candidats sur la géométrie (avec l'utilisation du théorème de Pythagore), sur l'utilisation d'une échelle pour un plan, la proportionnalité et sur les calculs de périmètres et d'aires. Cette partie a été plutôt bien réussie par les candidats avec une moyenne de 2,91/3,75 points.

La partie B a posé beaucoup plus de problèmes avec une moyenne de 0,83/1,75 points. C'est en particulier le cas de la question 1, avec l'utilisation de pourcentages, dont la moyenne n'atteint que 0,15/0,75 points. Les deux autres questions ont été mieux réussies : la question 2 était une utilisation très simple de la proportionnalité et la dernière question était une tâche à plusieurs pas dans laquelle il fallait, entre autres, calculer une aire et un volume.

Les erreurs qui ont été le plus souvent commises dans cet exercice sont les suivantes :

Partie A, question 4 c. : De nombreuses erreurs pour calculer l'aire de la zone 3. Les candidats ont rencontré des difficultés pour calculer l'aire du demi-disque (mélange entre rayon et diamètre, entre les formules de l'aire du disque et le périmètre du cercle, oubli de la division par deux...) et peu sont ceux qui ont réussi à obtenir le bon résultat. Il est à noter que le mot « cercle » est souvent utilisé à la place du mot « disque ».

Partie B, question 1 : Peu de candidats ont réussi cette question. Ils n'ont pas pris 55 % de la masse totale, comme c'est écrit dans le sujet, mais 55 % de la masse de fraises.

Partie B, question 3 : Lorsque le calcul de volume d'un cylindre a été réussi, certains candidats ont eu des difficultés pour convertir les unités de volumes.

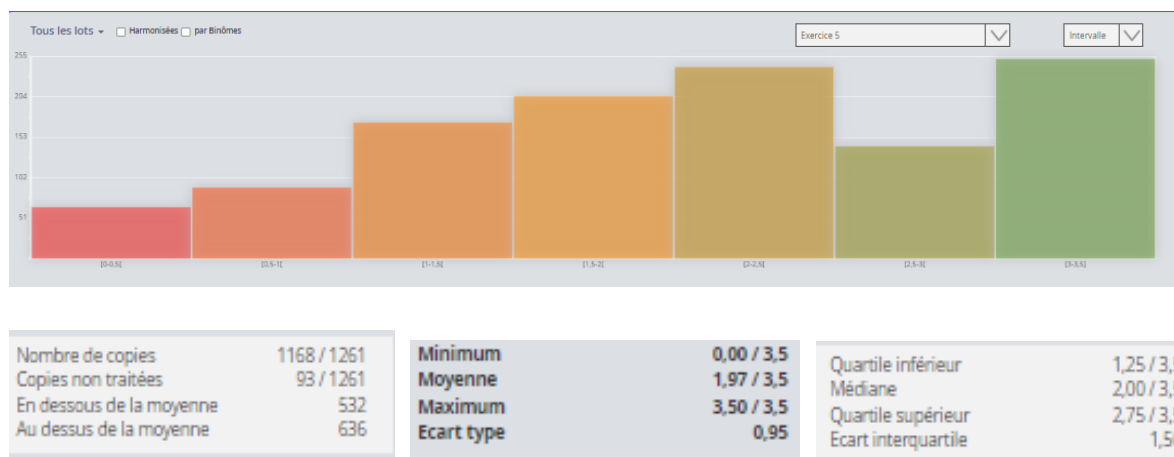
Conseil pour les candidats :

Il ne faut pas négliger le thème « grandeurs et mesures » et en particulier les formules des différents périmètres, aires et volumes, ainsi que les conversions.

Il est aussi important de s'interroger sur la cohérence des résultats obtenus.

Il faut utiliser à bon escient les signes = ou \approx , en particulier lorsqu'il s'agit de calculer une grandeur obtenue en fonction de π .

EXERCICE 5 : 3,5 points



Cet exercice proposait de travailler sur l'installation d'une frise chronologique sur les murs d'une classe à l'aide de feuilles de format A4. Le travail portait sur le nombre de feuilles à prévoir, sur le calcul d'échelle pour la représentation d'une année et sur l'utilisation d'un tableur pour automatiser le placement de dates significatives.

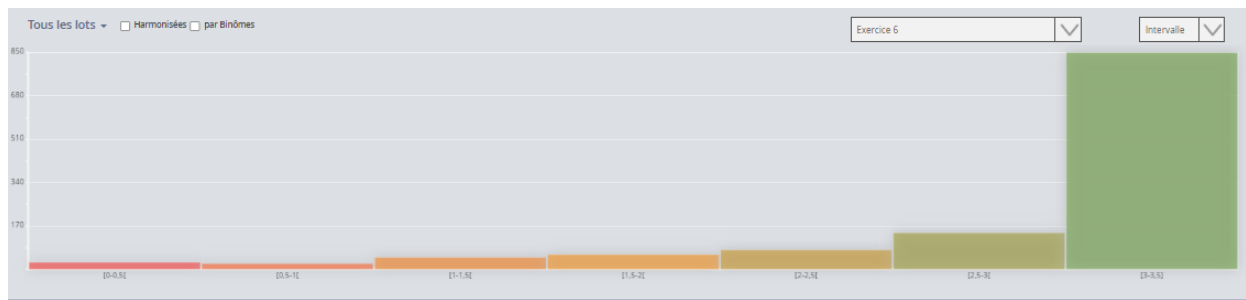
Les erreurs les plus fréquemment relevées portaient sur la confusion entre le nombre de feuilles et le rang ou numéro de la feuille pour une date donnée, ainsi que sur l'utilisation du tableur. Outre la mauvaise compréhension de saisie de formules sur le tableur, l'interprétation de ces mêmes formules a posé problème.

Des erreurs d'arrondis ont également été relevées, avec des confusions entre « arrondir au mm près » et « donner le résultat en mm ».

Conseil pour les candidats

L'outil tableur doit être davantage travaillé, en établissant le lien entre le travail sur logiciel et le travail sur papier, en « débranché ». La lecture de l'énoncé mérite une attention particulière avec une analyse de la problématique à laquelle il est demandé de répondre.

EXERCICE 6 : 3,5 points



Nombre de copies	1221 / 1261	Minimum	0,00 / 3,5	Quartile inférieur	2,50 / 3,5
Copies non traitées	40 / 1261	Moyenne	2,88 / 3,5	Médiane	3,00 / 3,5
En dessous de la moyenne	371	Maximum	3,50 / 3,5	Quartile supérieur	3,50 / 3,5
Au dessus de la moyenne	850	Ecart type	0,81	Ecart interquartile	1,00

Cet exercice de probabilités portait sur l'étude de la composition d'un orchestre à l'école, en fonction du nombre de filles et de garçons et de leur qualité de musiciens ou non-musiciens. Diverses probabilités et taux de pourcentages étaient demandés après avoir complété un tableau à double entrée.

Les erreurs les plus fréquemment relevées concernaient les difficultés à traduire une situation dans un tableau de données, la simplification de fractions, et les calculs de probabilités sur des ensembles qui n'étaient pas les bons (comme par exemple le choix des 150 élèves à chaque occasion). Les calculs en lien avec les pourcentages ont également posé problème.

Cet exercice a globalement été bien réussi. Il convient toutefois de travailler les calculs de pourcentages et de probabilités, en identifiant correctement les attentes, notamment sur le résultat attendu, sous forme de pourcentage ou de fraction.

3. Application

3.A ARTS

A. Rappel du cadre de l'épreuve :

Composante arts plastiques

- **Présentation générale du sujet**

Les candidats sont invités à réaliser une analyse critique d'une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de cycle 2 en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire.

La séance proposée porte sur un point de programme précisé dans le libellé du sujet :

La représentation du monde : utiliser le dessin dans toute sa diversité comme moyen d'expression.

Trois documents constituent le dossier documentaire :

Document n° 1 :

Fiche de préparation à analyser : « Dessiner un chat »

Document n° 2 :

Enjeux des trois questions au programme du cycle 2 en arts plastiques. Ressources pour l'enseignement des arts plastiques aux cycles 2 et 3. (extraits). Site eduscol.education.fr

Document n° 3 :

Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) – Arts plastiques. Compétences travaillées. B.O. n°31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'analyse de la séance peut se concevoir selon des approches diverses mais dans tous les cas, il est attendu du candidat une réponse organisée et structurée avec introduction, développement et conclusion.

Composante histoire des arts

• **Présentation générale du sujet**

Le sujet demande de proposer l'analyse critique d'un support de séance destiné à une classe de cycle 3, en tirant parti des éléments fournis dans le dossier documentaire et en ciblant les champs de compétences définis par le programme :

- Identifier
- Analyser
- Situer

Le dossier documentaire comporte trois documents. Le premier présente un support de séance qui concerne une œuvre appartenant au corpus de référence publié pour la session 2023. Le deuxième constitue un point d'appui pour la réflexion des candidats. Le troisième propose un rappel du programme.

Document n° 1 :

Support de séance à partir de l'œuvre de Maurice-Jean Berger, dit Maurice BÉJART (1927-2007), *Boléro*, créée en 1959 à Bruxelles au Théâtre de La Monnaie, musique Maurice Ravel (1875-1937), *Le boléro*, 1928.

Document n° 2 :

AZÉMAR Rémi, DE LA FOREST Valérie et PÉNANCIER Marie-Ève. L'Histoire des Arts : le rêve pour apprendre. *Tréma*, 43 | 2015, 92 - 100 (extrait).

Document n° 3 :

Rappel du programme d'histoire des arts, enseignement du cycle de consolidation (cycle3). BOEN n°31 du 30 juillet 2020 (extraits).

Cet ensemble invite les candidats à s'interroger sur diverses démarches d'acquisition de compétences et de constructions de connaissances autour d'une œuvre chorégraphique :

- à partir d'une approche analytique par la mobilisation ou la recherche de connaissances
- à partir d'une approche sensible par le questionnement des émotions qu'elle peut susciter

L'analyse du document 1 permet au candidat de mobiliser ses connaissances pédagogiques et didactiques pour repérer les éléments caractéristiques du support proposé.

L'analyse du document 2 et du document 3 donne au candidat des arguments pour orienter sa réflexion autour d'une approche sensible de l'œuvre d'art.

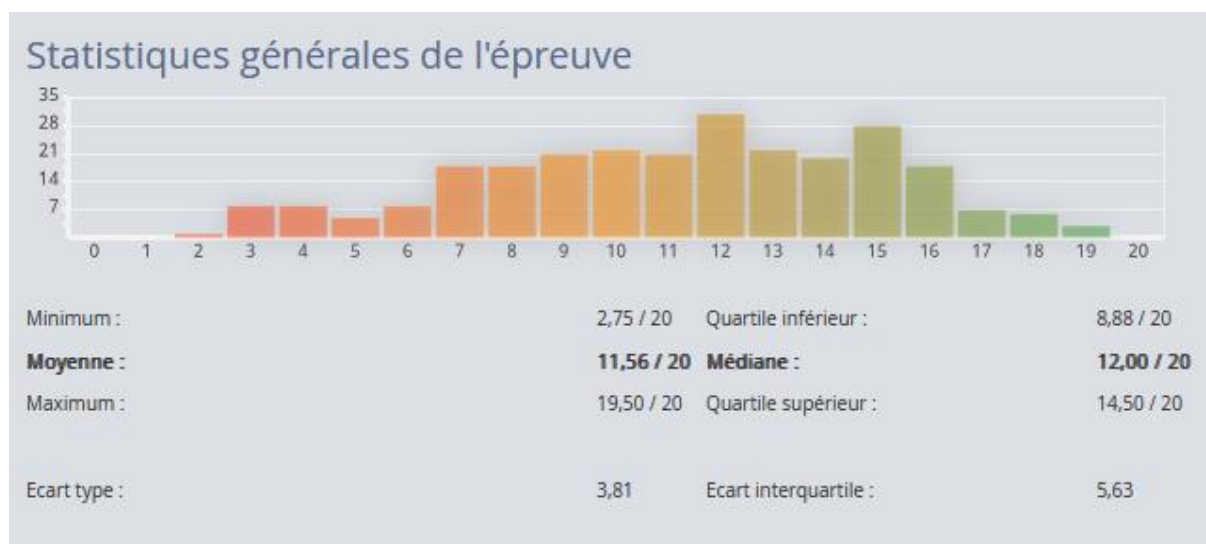
Dans tous les cas, on appréciera la qualité globale de la composition du candidat : compréhension des enjeux, pertinence de la proposition, qualité de la rédaction.

B. Statistiques de l'épreuve

L'épreuve « Arts » se subdivise en deux composantes choisies parmi les domaines suivants : arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts.

Pour la session 2023, la première composante s’inscrivait en arts plastiques, la deuxième composante en histoire des arts. Les candidats doivent traiter les deux composantes.

Les données statistiques générales à l’épreuve sont présentées ainsi que les données particulières à chacune des composantes : arts plastiques et histoire des arts.



Sur 1274 candidats au total, 265 candidats ont choisi l’épreuve d’application relative au domaine des arts, soit **20,8 %** des candidats, soit exactement la même proportion que lors de la session 2022. **Cette épreuve est celle qui est la moins choisie**, après celles relatives aux sciences-physique-technologie (**41,6 %** des candidats), puis à l’histoire-géographie-enseignement moral et civique (**36,3 %** des candidats).

L’échelonnement des notes est ample allant de 2,75 (1 copie) à 19,5 (1 copie).

La moyenne obtenue à l’épreuve est de **11,56** pour une médiane qui s’élève **12**.

Il est à noter que **67,2% des copies obtiennent une note supérieure ou égale à la moyenne** (contre 73,0% en 2022).

- 6,5 % environ des candidats ont une note éliminatoire, inférieure ou égale à 5 ;

Ces copies ne présentent pas le minimum exigible sur le plan de l’expression (syntaxe et orthographe) ou sur les connaissances didactiques attendues.

Par ailleurs, une seule composante traitée sur les deux que compte le sujet conduit, dans la majorité des cas, à une note inférieure à 5.

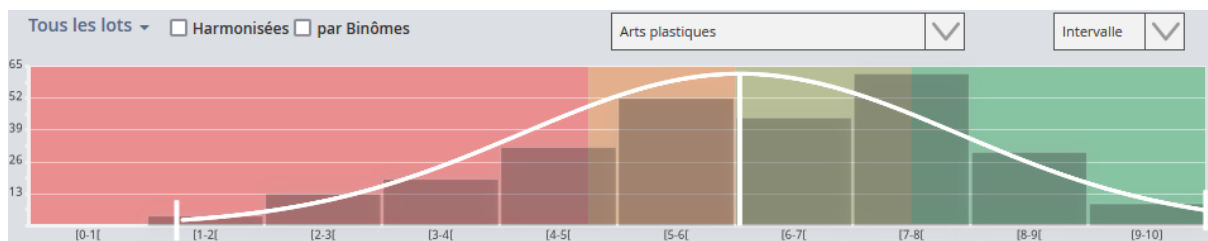
- 26,4 % des candidats ont une note supérieure à 5 et inférieure à 10 ;

- 46,4 % des candidats ont une note comprise entre 10 et 15 ;

- près de 21 % des candidats ont une note supérieure à 15.

B.1 COMPOSANTE ARTS PLASTIQUES

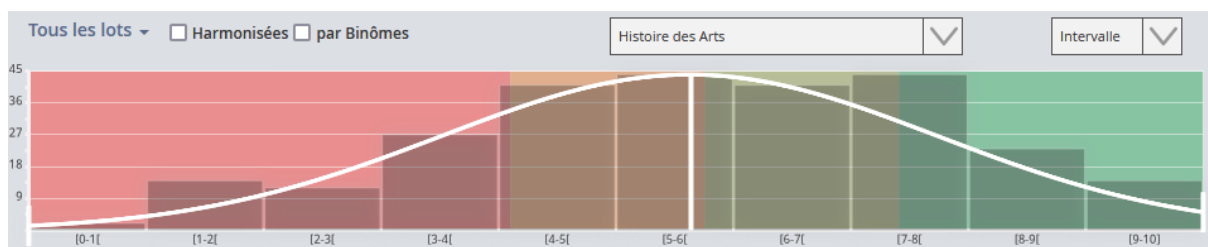
Certains candidats, même s’ils sont peu nombreux, n’ont traité qu’une des deux composantes. Si l’absence de traitement d’une partie n’est pas éliminatoire, en revanche elle compromet très fortement la réussite de l’épreuve.



Moyenne générale obtenue : 6,01/10

Les notes s'échelonnent de 1,25 à 10. 74,5 % des notes sont supérieures ou égales à 5. 133 notes sont situées en dessous de la moyenne, 132 notes au-dessus de la moyenne. Même si la différence est faible (4 dixièmes d'écart de moyenne - 5,60/10 pour la composante histoire des arts), cette épreuve est mieux réussie que celle d'histoire des arts.

B.2 COMPOSANTE HISTOIRE DES ARTS



Moyenne générale obtenue : 5,6/10

Les notes s'échelonnent de 0 à 10. 62,6% des notes sont supérieures ou égales à 5. 127 notes sont en dessous de la moyenne, 135 au-dessus de la moyenne. Même si la différence est faible (4 dixièmes d'écart de moyenne – 6,01/10 pour la composante arts plastiques), cette épreuve est moins bien réussie que celle d'arts plastiques.

C. Conseils aux candidats :

La troisième épreuve constitutive des écrits, dite "épreuve d'application", permet à chaque candidat de faire valoir ses compétences dans des domaines en complément de ceux des matières obligatoires. A ce titre, l'épreuve en Arts offre trois domaines d'extension cumulés : arts plastiques, éducation musicale et histoire de arts. Le programme publié et consultable sur le site "Devenir enseignant" constitue la base de travail que tout candidat doit absolument connaître, sans toutefois s'y limiter.

L'épreuve d'application du domaine Arts de la session 2023 comportait deux composantes : l'une dédiée aux arts plastiques, l'autre à l'histoire des arts. Toutes deux seront détaillées plus bas, après avoir été précédées par quelques observations et autres recommandations générales pour permettre à l'ensemble des candidats de répondre au mieux aux objectifs de l'épreuve.

Conseils généraux et méthodologiques

Avant toute chose, il est indispensable de proposer une copie organisée, avec une introduction problématisée, un plan et une conclusion. Une problématique et un plan clairement annoncé (et suivi) sont essentiels. Beaucoup de candidats ont des difficultés à formuler une

problématique claire qui s'appuie sur les documents officiels : sans en faire un inventaire énumératif, il sera nécessaire de les mettre en lien et de les confronter avec la proposition de séance.

Sans omettre une introduction claire, un rappel long et fastidieux des données du sujet constitue une perte de temps. Ainsi est-il préférable d'approcher plus rapidement l'analyse critique de la séance. Une description paraphrasée du dispositif proposé est inutile : ce type de copie ne permet pas de prendre la mesure d'un travail analytique. Une mise à distance est à opérer pour pouvoir mettre en œuvre un questionnement authentique.

La clarté de l'expression, tant sur la forme que sur le fond, constitue une compétence importante pour un professeur des écoles. Dans la plupart des copies, la maîtrise de la langue est correcte. Toutefois, certaines d'entre elles présentent des incorrections syntaxiques et orthographiques qui interrogent à propos de la capacité à enseigner. Quelques candidats utilisent un langage trop familier qui nuit à la qualité de leur composition. Parfois la rédaction ressemble à la transcription directe d'un discours oral.

Par ailleurs, la temporalité de l'épreuve semble avoir mis en difficulté certains candidats, qui n'ont pas eu le temps de rédiger les analyses critiques des deux composantes.

Enfin, il faut encourager les candidats à montrer, lorsqu'ils le peuvent, qu'ils sont en capacité de donner la source des documents proposés (B.O.E.N., Eduscol, etc.) et qu'ils connaissent la définition des acronymes qu'ils emploient (ex : P.E.A.C.).

Composante Arts plastiques - Cycle 2

Les meilleures copies ont démontré à la fois une connaissance fine de la didactique des arts plastiques et la mobilisation d'une culture artistique riche. Rappelons que l'enseignement des arts plastiques ménage des situations d'exploration ouvertes, pour permettre aux élèves de découvrir des gestes, matériaux, opérations plastiques et d'en comprendre la portée par le biais de temps d'échange concernant leurs effets. La mise en relation avec les œuvres d'art intervient généralement en aval du temps d'expérimentation, afin de ne pas ériger de modèle à suivre, cela pouvant induire des réponses convergentes de la part des élèves.

- **Capacité à identifier et analyser les points négatifs et positifs**

Dans la plupart des copies, les différentes phases de la séance ont été identifiées. Les aspects positifs et négatifs de la proposition ont été relevés. Il est conseillé d'accéder rapidement à la partie d'analyse de la séance sans passer par une redite, pour accorder une place importante au questionnement du dispositif. Les candidats ont judicieusement interrogé le niveau de classe engagé, le temps imparti à la séance, la place de celle-ci dans la séquence, la question de la démarche de création, les outils proposés aux élèves.

Le corpus d'œuvres proposé n'a pas à être analysé en tant que tel. Si les œuvres peuvent être replacées dans leur contexte, cela doit étayer les propositions du candidat, sans en prendre la place. Il faut ainsi se demander dans quelle mesure ces documents aident à construire la situation de cours. Dans les bonnes copies, c'est ce qui apparaît : les éléments proposés dans le dossier étayent l'analyse critique de la fiche de préparation et servent l'argumentation tout au long de l'écrit.

Il a été déploré que certains candidats proposent une nouvelle fiche de cours sans analyser celle du sujet. De même, la question de la modélisation, très présente dans le projet de cours décrit dans le sujet, n'a souvent pas été remise en question.

Le caractère insuffisamment explicite des questions du document de préparation est peu mis en avant, tout comme le fait qu'elles n'orientent pas directement les élèves sur ce que l'on

pourrait attendre d'eux (le regard, le lexique, les apprentissages). Il était important de critiquer davantage le mode de questionnement proposé.

- **Habilité à proposer des améliorations pédagogiques de la séance proposée**

Dans l'ensemble, les propositions d'amélioration pédagogique sont pertinentes, et les candidats ont bien repéré la dimension modélisante de la séance proposée. Les copies qui se bornent à des propositions concernant l'aspect matériel, sans questionner le fond du dispositif ne permettent pas d'interroger réellement la séance. D'autres contiennent des avis péremptaires, laissant sous-entendre qu'il n'existe qu'un modèle de séance d'arts plastiques, et ont du mal à distinguer les faiblesses et les qualités de la séance soumise à l'analyse.

La présence de l'objectif proposé en arts visuels (Doc. 1 : « *Comprendre que la valeur d'un dessin n'est pas nécessairement la ressemblance, que l'écart peut être source de qualités plastiques* »), n'a été comprise que par un nombre restreint de candidats. Et pourtant le problème de la séance proposée ne résidait pas dans l'objectif mais dans les propositions de mise en œuvre (tâches) qui ne permettaient pas de l'atteindre.

Un nombre important de candidats se sont appuyés sur le terme fréquemment repris dans les programmes - les "émotions" - pour en faire un contenu central tant au niveau des propositions plastiques que des contenus des verbalisations. Le jury a estimé peu pertinent et éloigné de la problématique plastique de centrer l'analyse et ses améliorations autour de cet angle de vue réducteur : "exprimer ses émotions", pouvant dénoter une confusion entre approche sensible et émotions.

Les meilleures copies proposent des améliorations pertinentes avec des apports opérationnels : consignes, matériel, dispositifs et modalités de travail variés. Certains candidats s'intéressent aussi à la posture de l'enseignant, sa place dans la classe, son rôle auprès des élèves et tout au long de la séance. Ils savent expliquer de manière précise ce que cela induit pour les élèves : levier pour la créativité, possibilité pour les élèves de verbaliser, importance de l'explicitation et de l'accompagnement tout au long de la séance.

Enfin, lorsque la question des pré-requis et celle de l'évaluation sont abordées, cela est souvent fait à bon escient.

- **Connaissances didactiques et pédagogiques**

Le programme et les compétences associées sont souvent connus mais leur déclinaison didactique et pédagogique est globalement fragile, sauf pour certains candidats qui, de fait, voient leur note majorée. Dans l'ensemble, les enjeux pédagogiques sont compris. Les liens avec les programmes sont souvent pertinents. Dans la plupart des copies, il y a des va-et-vient entre les textes officiels et la proposition. Les documents proposés sont bien analysés, tout comme les différents éléments de l'enseignement des arts plastiques, et les termes afférents sont connus. Les candidats se sont saisis du corpus d'œuvres proposé.

Parfois, il a été relevé une méconnaissance de la didactique des arts plastiques. Nous encourageons les candidats à se former aux rudiments de celle-ci (lecture d'ouvrages, observation de séances, etc.). Le vocabulaire spécifique (support, médium, geste, etc.) n'est parfois pas maîtrisé.

Les copies « moyennes » reprennent le contenu des documents proposés sans reformulation particulière et sans apport argumenté, ne démontrant pas une compréhension des enjeux sous-jacents et l'intérêt de la mise en perspective des éléments du dossier.

Le thème de la représentation du chat ne peut constituer le cœur du cours d'arts plastiques, puisque l'objectif d'apprentissage était de faire comprendre aux élèves la valeur expressive de l'écart. Le support thématique peut être une entrée en matière intéressante en cycle 2 mais ne constitue en aucun cas une finalité. Les œuvres choisies par l'enseignant sont à penser à la lumière de la notion plastique travaillée, et non du thème retenu (qui n'est ni plus ni moins qu'un prétexte).

Rappelons que les arts plastiques sont une discipline à part entière, et non le support à une pédagogie de projet qui pourrait en délayer les objectifs intrinsèques comme le sens. La mise en œuvre de la pratique artistique de l'élève, l'aménagement de temps de travail à l'oral et la mise en lien des productions plastiques avec des œuvres d'art permettent ainsi de mobiliser de multiples compétences.

Toutefois, certains candidats ont envisagé avec pertinence des liens avec les programmes d'autres disciplines : QLM – vivant, EMC, EPS, français (lecture d'œuvres mettant en scène un personnage de chat), éducation musicale. Cette ouverture à d'autres domaines a instauré, dans certaines copies, une réflexion judicieuse permettant la mise en œuvre d'un questionnement interdisciplinaire.

- **Expression de l'intérêt, de la curiosité et de la sensibilité du candidat au champ artistique**

Quelques copies témoignent d'un intérêt manifeste pour le domaine en citant des œuvres complémentaires, mobilisant une culture personnelle riche, et proposant des prolongements pertinents en se projetant au-delà de la séquence d'apprentissage proposée. Cependant, peu de candidats ont su se saisir réellement des œuvres et témoigner d'un intérêt authentique pour le champ des arts plastiques.

Composante Histoire des arts - Cycle 3

Cette session constitue une première, du fait que la composante "Histoire des arts" était mobilisée pour la première fois. Aussi, les observations et conseils proposés ont pour objectif de répondre aux écueils observés et de proposer des pistes d'amélioration.

- **Capacité à identifier et analyser les points négatifs et positifs**

De nombreux candidats ont relevé les points positifs du sujet : le choix et l'intérêt des œuvres proposées, la sollicitation des ressentis des élèves, le recours aux tablettes. De même, ont été soulignés la difficulté de travailler sur les tablettes sans guidage et l'intérêt de ces dernières comme alternative au spectacle vivant. Très peu ont toutefois noté que la proposition était peu adaptée à une situation d'enseignement et que les questions proposées n'étaient pas toujours à la portée des élèves ou étaient parfois sans finalité.

L'importance de la verbalisation a été souvent soulignée, mais peu de candidats ont précisé le sens et le contenu de ces verbalisations en lien avec la problématique de la séance.

Enfin, peu ont noté l'absence de pratique des élèves, le rôle de l'enseignant dans le guidage pour répondre aux questions ou réaliser une recherche.

- **Connaissance des programmes**

Les programmes sont souvent cités. Toutefois, le jury souligne l'inutilité de recopier intégralement les éléments du programme proposés dans le dossier. Dans les bonnes copies, le jury observe une capacité à faire des liens entre son analyse et le recours à des éléments de programme ciblés.

En général, le PEAC est mentionné, sans toutefois témoigner de la capacité à en expliciter l'ensemble de la posture, de la nature même et la raison d'être de l'EAC (les finalités sont pourtant multiples). En ce sens, comprendre le rôle de l'histoire des arts constitue une difficulté souvent non énoncée, non résolue.

Dans certaines bonnes copies, les champs de compétences Identifier / Analyser / Situer ont souvent servi de prisme pour l'analyse critique du support de séance (doc 1).

- **Capacité à ouvrir à d'autres domaines disciplinaires ou champs éducatifs et à comprendre les finalités de l'histoire des arts (contextualiser)**

Les œuvres proposées, faisant partie d'une liste de référence, n'ont néanmoins pas ou peu été contextualisées. Les candidats se sont trop peu appuyés sur leur connaissance de ces œuvres, ce qui est regrettable.

En général, les candidats ont compris que l'histoire des arts s'inscrivait dans une pluridisciplinarité. Ils ont su mettre en évidence les enjeux croisés relevant des différentes disciplines. Toutefois, beaucoup citent la pluridisciplinarité sans mesurer les enjeux de la discipline de référence, en elle-même, pour elle-même. Lorsque les enjeux et les finalités de l'histoire des arts sont compris, les candidats ont plus de facilités à ouvrir vers d'autres champs disciplinaires. Le jury a été sensible à cette dimension d'ouverture.

Le jury a également apprécié lorsque les candidats étaient en mesure de proposer une pratique, étaient en capacité de faire du lien entre les deux disciplines (danse et musique) et proposaient une ouverture sur d'autres œuvres. Les bonnes et très bonnes copies ont offert des prolongements autour du cinéma, de la sculpture, de la photographie, de la littérature, de l'EPS, de la danse ou de l'Education Musicale, démontrant par leur compréhension les finalités de l'histoire de l'art en appui à une pratique artistique primordiale à l'école primaire.

- **Expression de l'intérêt, de la curiosité et de la sensibilité du candidat au champ artistique**

Le jury a apprécié lorsque les candidats ont démontré leur intérêt et leur sensibilité, en proposant des exemples concrets. Dans ce sens, quelques-uns ont vu les ponts que l'on peut établir entre les deux formes d'art que constituent la musique et la danse, en prenant appui sur une explicitation de leurs caractéristiques techniques et formelles, de l'apprentissage et de l'utilisation d'un lexique spécifique.

Trop peu nombreux sont les candidats qui ont fait état, tant directement qu'indirectement, d'une culture artistique dépassant les œuvres proposées. Les contextes de réalisation des références inscrites au programme, mais aussi l'élargissement à d'autres pièces, témoignent d'une meilleure compréhension des enjeux artistiques, voire d'enjeux plus larges (historiques, sociétaux, etc.).

3.B Histoire-géographie

Pour la présente session 2023, 462 candidats ont choisi l'épreuve écrite d'application histoire géographie, enseignement moral et civique.

A. Rappel du cadre de l'épreuve :

L'arrêté du 25 janvier 2021 fixe le cadre des épreuves du CRPE, tout particulièrement celle d'application d'histoire-géographie-enseignement moral et civique :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-concours-externe-du-troisieme-concours-et-du-second-concours-interne-de-recrutement>

L'épreuve d'histoire et de géographie, qui dure trois heures, se compose de deux parties, une composante en histoire et une en géographie. Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Il est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à l'appliquer à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Le sujet proposé cette année dans lequel la composante géographie compte pour 13 points et celle d'histoire pour 7 points, ne contenait pas de difficultés majeures. Il est même apparu largement accessible à l'ensemble des candidats au point de donner d'excellentes copies. La partie géographie, qui portait sur le sous-thème « Se déplacer au quotidien en France », traitait d'un sujet d'actualité pouvant se rapprocher des préoccupations des candidats et de leurs futurs élèves. Celle d'histoire qui concernait l'industrialisation en France au XIX^e siècle, est classique. Les documents proposés, tant en géographie qu'en histoire, permettaient la proposition de séances riches et variées en lien avec la diversité des publics d'élèves de l'École primaire, ce qu'ont largement démontré les copies présentées.

Le sujet reste toutefois suffisamment discriminant, particulièrement dans le choix des documents à exploiter. En effet les séances proposées ont permis de mesurer si les candidats sont capables d'avoir un regard critique sur les documents du corpus et s'ils sont en mesure de choisir les plus pertinents pour proposer des séances réalistes et pertinentes.

Composante Géographie

- **Présentation générale du sujet**

Le sujet portait sur le sous-thème « Se déplacer au quotidien en France ». Huit documents l'accompagnaient.

- **Bilan par partie (ou question) :**

- a. Partie 1**

De façon générale, les candidats perçoivent bien les notions à construire, mais très souvent, ils ne les développent pas suffisamment ou les explicitent avec beaucoup de maladresses. De plus, elles sont parfois confondues avec les compétences et les objectifs autour desquels ils pensent et organisent le travail des élèves qu'ils envisagent.

- b. Partie 2**

Les candidats qui réussissent le mieux sont ceux qui font apparaître très clairement les connaissances à construire et qui précisent les tâches que réaliseront les élèves. Il est à noter que de nombreux candidats se focalisent sur la notion de développement durable au détriment d'autres notions géographiques qu'ils négligent, voire même oublient.

Composante Histoire

- **Présentation générale du sujet**

Le sujet portait sur le thème « L'âge industriel en France » et s'accompagnait de quatre documents dont un extrait de manuel de la classe de CM2.

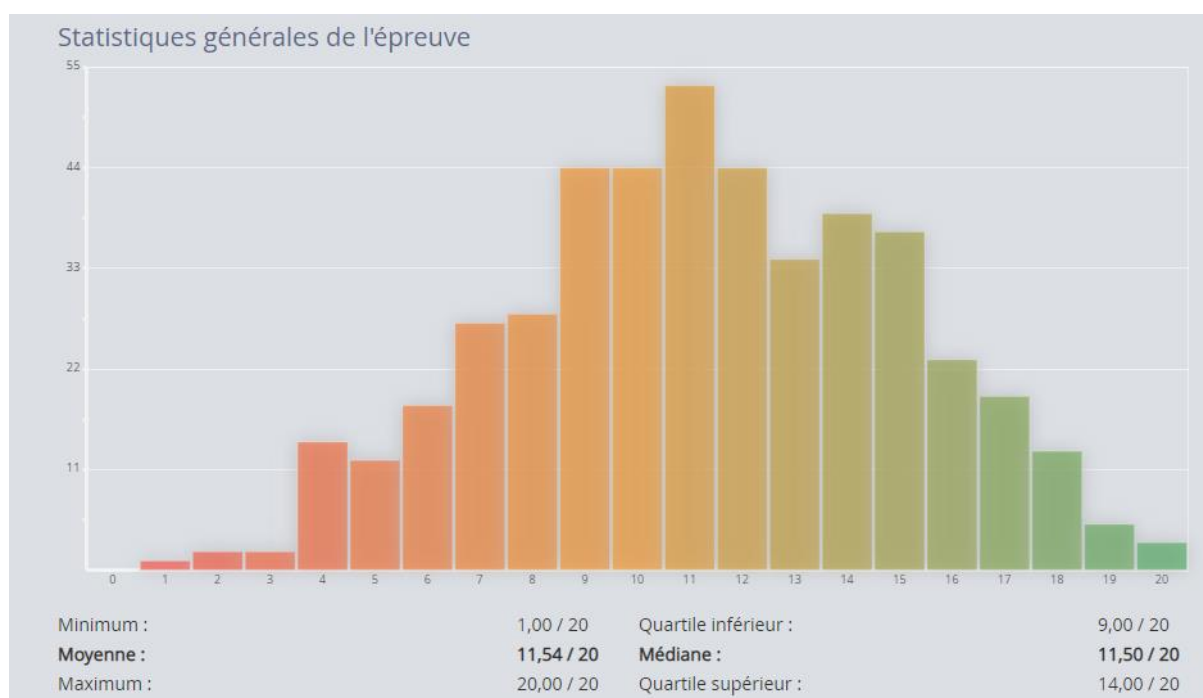
Cette partie de l'épreuve est apparue la plus discriminante. En effet, de nombreux candidats confondent la nature des documents du corpus et mènent ensuite une analyse insuffisante.

- **Bilan par partie (ou question) :**
 - a. **Partie 3**

Les candidats sont invités à choisir un ou deux documents du corpus mis à leur disposition pour mettre en œuvre une séance. Bien souvent ce choix est peu explicité. Ou bien il est proposé sans faire preuve d'un réel esprit critique. Il est à noter que plusieurs candidats font le choix d'utiliser de simples extraits de documents ; ce qui est tout à fait possible.

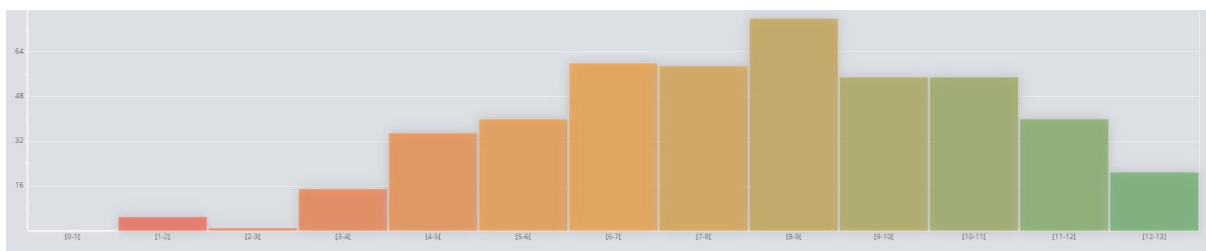
B. Statistiques de l'épreuve

Pour la présente session, la moyenne de l'épreuve s'élève à **11,54/20**. La note la plus élevée est 20/20 et la plus basse est 01/20. Il est à noter que 46% des copies ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne de l'épreuve.



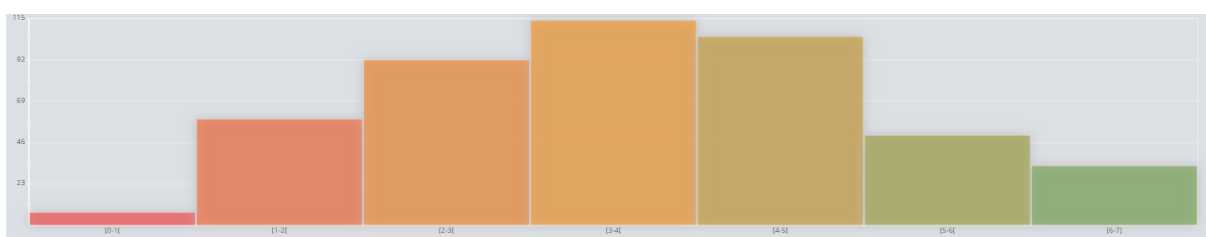
Concernant la première partie (géographie) :

La moyenne de cette partie est de **7,88/13**. Il est à noter que 54 % des copies ont obtenu une note supérieure ou égale à celle-ci. La note la plus basse est de 01/13 et, la plus élevée de 13/13.



Concernant la seconde partie (histoire) :

La moyenne de cette partie est de **3,47/7**. Il est à noter que 53 % des copies ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne de cette partie. La note la plus basse est de 00/07 et, la plus élevée de 07/07.



C. Conseils aux candidats

Au-delà d'une indispensable culture historique et géographique, acquises progressivement durant les années universitaires, la connaissance des programmes reste indispensable tout comme celle du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Une réflexion sur leur possible mise en œuvre apparaît également comme un incontournable. En ce sens, il est important que le jour de l'épreuve le candidat pense trois actions :

- préciser clairement les objectifs et les compétences que les élèves doivent atteindre en fin de séance ;

- expliciter les modalités d'apprentissages ainsi que la tâche qu'ils réalisent ;

- prendre le temps d'observer et de bien analyser les documents proposés afin de n'utiliser que ceux, qui dans leur totalité ou en partie, vont servir à la construction des connaissances précédemment définies.

Ces trois actions forment et demeurent le travail de base de tout enseignant dans ses pratiques quotidiennes.

3.C SCIENCES

A. Rappel du cadre de l'épreuve

Le cadre de référence de l'épreuve est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes : maîtrise de l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, de compétences, et de culture, et les programmes de cycle 1 à 4.

L'épreuve dure trois heures, elle a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Toute note inférieure ou égale à 5/20 est éliminatoire.

B. Présentation générale du sujet

Le sujet, intitulé « **A la chasse aux moustiques** », proposait d'aborder trois questions : quelles sont les spécificités du moustique tigre ? Quels sont les risques liés à sa présence ? Comment lutter efficacement contre sa prolifération ?

Le sujet, composé de **trois parties distinctes** pouvant être traitées de manière indépendante, comportait **24 questions**, articulées autour d'un thème transversal servant de fil conducteur. Aucun candidat n'a semblé manquer de temps pour le traitement des trois parties.

Pour chacune des parties, outre des questions de connaissances, des questions de nature didactique ou pédagogique étaient clairement identifiées par un astérisque (*). Ces trois parties testaient les compétences et connaissances des candidats dans les trois champs disciplinaires concernés, de manière intégrée, l'ensemble permettant de lier des apprentissages à une approche contextualisée autour d'un thème d'actualité.

Les points étaient répartis comme suit :

- Partie 1** : Connaître le moustique tigre **(7 points)**
- Partie 2** : Le moustique tigre, vecteur de maladies **(4 points)**
- Partie 3** : Lutter contre le moustique tigre **(9 points)**

C. Analyse par parties

a. Connaître le moustique tigre

Cette partie, notée sur 7 points, proposait quatre questions sur l'identification des moustiques, deux questions sur les représentations des élèves et deux questions sur le cycle de vie des moustiques.

Les erreurs les plus fréquentes portent notamment sur les connaissances : les attributs du moustique sont parfois inconnus ou le plus souvent incomplets. De même, des confusions dans les étapes du cycle de vie ont pénalisé certains candidats.

Par ailleurs, le défaut d'analyse des représentations initiales des élèves a conduit à des erreurs et de réelles difficultés à envisager des pistes pédagogiques adaptées.

- **Le moustique tigre vecteur de maladies**

Cette partie comportait cinq questions. Notée sur 4 points, elle permettait à partir de l'exemple de la Dengue, de se pencher sur la mise en relation d'informations. En particulier, le questionnaire amenait à s'interroger sur la différence entre corrélation et causalité et l'éventuelle confusion entre ces deux termes. Les difficultés rencontrées sur cette partie relèvent d'imprécisions dans le vocabulaire utilisé, du non-respect de certaines consignes. Pour un nombre non négligeable de candidats, l'impossibilité de distinguer corrélation et causalité a obéré la qualité des pistes pédagogiques à proposer.

- **Lutter contre le moustique tigre**

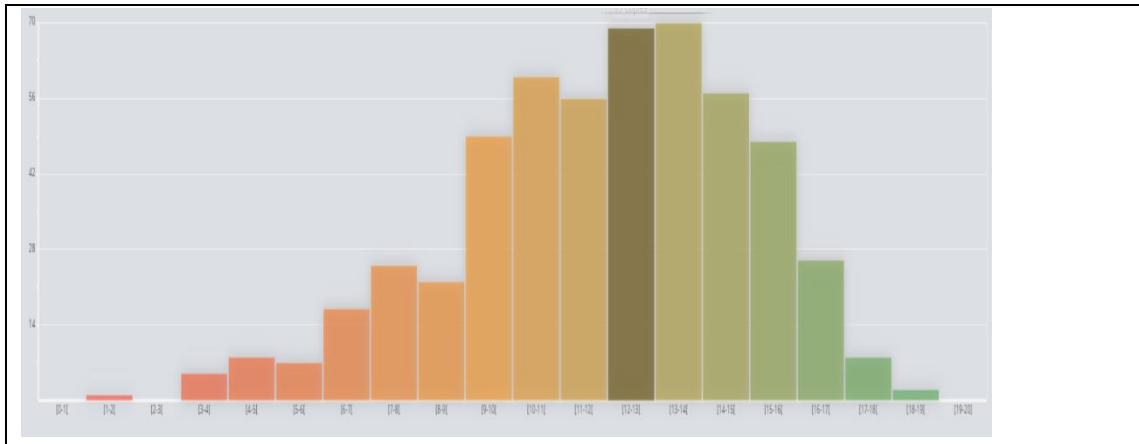
Notée sur 9 points, cette dernière partie mieux réussie que les deux précédentes comportait neuf questions. Cependant, une question didactique du champ technologique a été mal traitée par les candidats qui devaient proposer une séquence de trois séances faisant apparaître les objectifs d'apprentissage et les compétences associées avec pour annexe un extrait du B.O. La bonne lecture de la consigne a été ici discriminante. Par ailleurs, de nombreux candidats ont manqué de maîtrise dans le vocabulaire scientifique et technologique à utiliser.

D. Statistiques

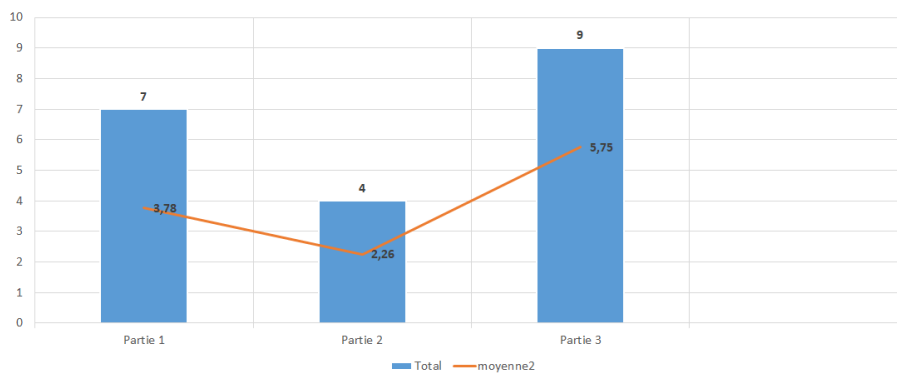
Plus de la moitié des candidats présents aux épreuves écrites de Français et de Mathématiques ont choisi les sciences et technologie pour la troisième épreuve dite d'application, soit **530 candidats**.

Avec une moyenne de **11,75/20** et une note médiane à 12/20, les candidats ont plutôt réussi ce sujet.

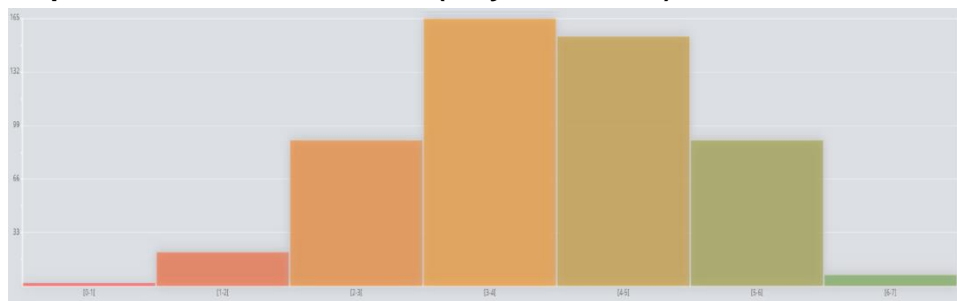
Répartition globale des notes



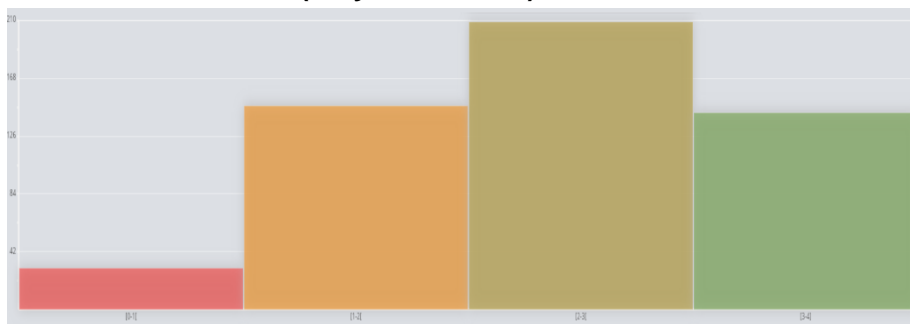
Moyennes obtenues pour chaque partie



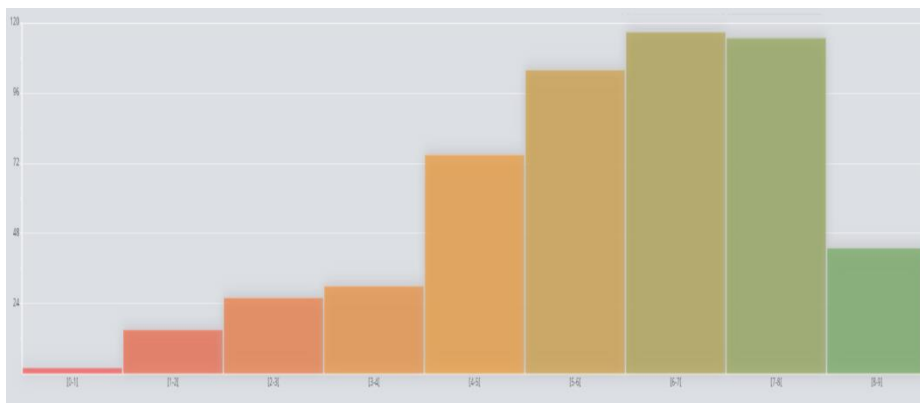
Répartition des notes Partie 1 (moyenne 3,78/7)



Répartition des notes Partie 2 (moyenne 2,26/4)



Répartition des notes partie 3 (moyenne 5,75/9)



E. Conseils aux candidats

Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

Une attention particulière a été portée à la qualité orthographique et syntaxique des copies : dans cette épreuve comme dans les autres épreuves écrites, l'exigence s'impose et des fragilités sont trop souvent observées.

Les analyses attendues sont souvent résumées à des descriptions qui ne dégagent pas les points importants des documents proposés, témoignant de réelles insuffisances. La maîtrise des concepts mobilisés est un préalable nécessitant une préparation sérieuse et élargie à l'ensemble des champs scientifiques concernés par le choix du sujet Sciences et technologie. Il est ainsi attendu de la rigueur, de la synthèse et de la précision dans les réponses. Dans les questions abordant des calculs, les relations (ou formules) sont attendues. Il est nécessaire de connaître les symboles normalisés des grandeurs et des unités. La lecture attentive de la consigne permettrait également aux candidats de ne pas s'éparpiller afin de répondre avec justesse et exhaustivité aux questions posées.

Aux plans didactique et pédagogique, les questions nécessitent une définition claire des objectifs et un exposé maîtrisé des étapes de la démarche scientifique, expérimentale ou technologique suivie. Savoir distinguer les objectifs visés des compétences travaillées constitue un préalable trop souvent contourné. En particulier, les phases de recueil des hypothèses des élèves, souvent absentes, ne permettent pas un exposé cohérent des pistes pédagogiques à envisager.

Tous ces aspects méritent l'attention des candidats : ils éclairent sur la capacité du futur enseignant à intégrer les apprentissages des fondamentaux en appui sur des activités et données scientifiques et technologiques.

4. Occitan

A. Rappel du cadre de l'épreuve :

Ouvert chaque année dans l'académie de Toulouse depuis sa création en 2002 (arrêté 03-01-2002, JO 05-01-2002), le CRPE spécial externe permet de pourvoir au recrutement de professeurs des écoles de et en langues régionales dans l'enseignement public.

Les lauréats de ce concours seront par conséquent qualifiés pour répondre prioritairement aux nécessités de l'enseignement bilingue français-occitan qui se développe dans l'académie mais aussi, selon les besoins, pour contribuer à développer d'autres modalités d'enseignement de la langue régionale à l'école.

Le nombre de places offertes annuellement est en moyenne de 10 ; il a varié de 8 à 17 selon les sessions.

La politique académique de développement de l'enseignement bilingue se place dans le cadre de la loi de refondation de l'Ecole du 8 juillet 2013, de la circulaire du 14 décembre 2021 relative à l'enseignement des langues et cultures régionales (BO n°47 du 16/12/2021) et du conventionnement Etat-Régions prévu par le code de l'éducation.

En présentant ce concours spécial, les candidats s'engagent tacitement dans une voie spécifique qui demandera d'une part de développer des projets pédagogiques linguistiques et culturels innovants, fondés sur le plurilinguisme, et d'autre part, de répondre aux nécessités du service par des affectations sur les postes où leur qualification particulière sera sollicitée. La considération de cet engagement à enseigner dans la durée en classes bilingues est essentielle lors de l'inscription au concours.

Les candidats ayant bénéficié d'une aide régionale Ensenhar pour la formation et la préparation du concours, via l'Office public de la langue occitane, sont soumis à un engagement particulier (<https://ofici-occitan.eu/fr/vous-souhaitez-enseigner-loccitan/>).

A compter de la session 2022, les épreuves en langue régionale ont été profondément renouvelées, ce qui appelle une attention toute particulière des futurs candidats.

Références réglementaires du concours en vigueur :

- Arrêté du 25 janvier 2021 NOR : MENH2033191A Article 9, annexe I-B

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

Epreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve comporte trois parties :

- commentaire en occitan d'un texte en occitan ;
- traduction d'un texte bref en occitan, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.

- commentaire d'un document pédagogique

Notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures. Coefficient 1

Cette épreuve d'occitan s'ajoute aux deux épreuves d'admissibilité du CRPE externe public.

B. Bilan par partie :

Partie 1 : Commentaire de texte

Le candidat est évalué sur son aptitude à rédiger un commentaire cohérent et clairement articulé comportant une argumentation personnelle à propos du ou des thèmes se dégageant du texte proposé. La correction de la langue, sa précision et sa richesse sont largement prises en compte dans l'évaluation de cette partie.

Intitulé « L'aiga reveladoira » (l'eau révélatrice), le texte à commenter était extrait d'un récit de Joan-Cristòu Dordet publié en 2016 dans la revue numérique « Diu Negre » sous le titre « La fin dau temps ». Le guidage proposé invitait à s'intéresser au protagoniste principal et à son évolution au fil du texte, à la place de la nature dans cet extrait et au genre du récit ainsi qu'à sa portée symbolique. Une invitation à développer l'intention de l'auteur au regard des préoccupations environnementales actuelles était aussi proposée.

Le récit, qui emprunte ses codes fantastiques aussi bien au conte traditionnel qu'à la science-fiction, se déroule dans un territoire rural en proie à une pluie incessante et troublé par des comportements d'animaux étranges. L'élément déclencheur a été l'extraction de l'étang du village d'une bête réputée symboliser l'esprit du pays. Ce dérèglement, annoncé de longue date, va mettre en quête le narrateur. En remontant le fil de l'eau, il parvient à une source entourée de mystère auprès de laquelle, après avoir bu, il perd connaissance. Lorsqu'il reprend conscience, ce sont des êtres étranges, les Gardiens du cosmos, qui lui indiquent leur intention de sauver la Terre de l'agression des humains. Le narrateur se retrouve ensuite transporté à nouveau à son domicile où il découvre qu'il est devenu... un ours. Le sauvetage de la Terre a été radical : tous les humains ont été transformés en animaux.

Écrit à la première personne, le récit nous apprend que le narrateur est un homme du pays et qu'il tient d'une ancienne du village le secret pour accéder à l'eau révélatrice. Ce terme peut être compris comme une clef pour accéder à une réalité cachée.

La pluie incessante n'est pas sans rappeler le mythe biblique du déluge déclenché pour anéantir les hommes et les punir de leurs errements. Comme Noé, le narrateur semble avoir été désigné pour accomplir une mission de sauvetage. Toutefois, c'est l'intervention d'êtres fantastiques aux pouvoirs surnaturels qui amène le dénouement du récit.

Par ce récit, l'auteur se fait l'écho du dérèglement climatique dont l'humanité est jugée responsable et qui met en péril la vie sur la planète. La nature et les êtres vivants y sont considérés comme devant être préservés à tout prix, y compris par la disparition des hommes, ce qui ne manque pas de soulever des interrogations d'ordre philosophique.

Comme toujours, le guidage proposé n'imposait pas un plan de commentaire. Rappelons toutefois que l'on peut difficilement faire l'économie d'une introduction et d'une conclusion. De même, on attend des candidats qu'ils proposent quelques développements, à partir de réflexions personnelles, autour du ou des thèmes suggérés par les pistes de travail, en particulier en fin de devoir.

La plupart des candidats ont bien compris le sens littéral global du texte et le déroulement des événements. Les évocations auxquelles certains passages renvoient (le déluge, la symbolique de l'eau, ...) ainsi que certains éléments implicites (la mission du narrateur) n'ont pas toujours été perçus. Des efforts notables de développement et d'explicitation des idées ont été déployés dans plusieurs productions. Des qualités de structuration de l'écrit (paragraphe, connecteurs logiques) méritent aussi d'être saluées. On note encore toutefois, dans plusieurs copies, un manque de clarté et un développement insuffisant des idées avancées.

Sur le plan linguistique, le jury a noté des niveaux de maîtrise globalement satisfaisants chez la plupart des candidats. Les interférences avec le français, syntaxiques notamment, sont toutefois encore trop présentes dans les copies. Deux candidats ont pu être gênés par une connaissance limitée du lexique courant.

Nous rappelons aussi qu'il est absolument nécessaire de veiller aux accords dans le groupe nominal (en genre et en nombre) ainsi qu'à la maîtrise des temps verbaux et à leur concordance. Il en est de même pour le code graphique qui, bien que dans l'ensemble assez bien maîtrisé, comporte des erreurs ou des hésitations qu'il conviendrait de réduire. Le système écrit d'accentuation (à, á, é, è, ò, ó, í, ú) est à travailler.

Enfin, si la variation de l'occitan est largement acceptée dans la production des candidats, il convient toutefois d'éviter les localismes trop prononcés, tant lexicaux que syntaxiques ou morphologiques. Dans le cadre d'un écrit de concours, avec la production d'un texte à visée communicative large, il s'agit de rendre la lecture et la compréhension plus aisée et plus fluide pour tout lecteur non spécialiste de telle ou telle variété. De même, la composition proposée ne saurait se présenter comme la transcription d'un discours oral.

Partie 2 : Traduction

Pour cette session, le texte à traduire était extrait du texte support du commentaire.

On ne note pas de grands contresens ce qui démontre une compréhension générale satisfaisante pour cet extrait. Certains mots du lexique courant mériteraient d'être plus largement connus. Ainsi « pro » n'est pas « très » mais « assez », « colcar » ne signifie pas « coincer ou coller » mais « coucher », ... Pour ce qui est du lexique plus recherché, « embriagar » signifie « enivrer » (« briac, briaga » = ivre). Une attention particulière doit être portée au respect des temps des verbes qui contribue à la fidélité et à la précision de la traduction. Dans de nombreux cas, les formes du passé simple en français mériteraient d'être bien mieux maîtrisées.

Traduction proposée

Il y avait un grand trou dans le sol au pied du rocher comme si l'eau sortait des entrailles de la terre. Sur la paroi, au-dessus, on pouvait lire d'étranges marques, des symboles d'une écriture inconnue. Je me penchai pour toucher l'eau. Elle était assez claire et fraîche J'avalai une gorgée. Elle était revigorante et je m'enivrai de cette eau de jouvence mais, soudain, je m'évanouis.

Il se passa un moment avant que je ne reprenne conscience. Il faisait nuit, j'étais couché sur une sorte de table, ailleurs, comme au milieu d'une clairière dans une forêt d'arbres géants dressés vers le ciel parsemé d'étoiles.

Conseils pour la traduction :

La traduction demandée permet aux candidats de montrer qu'ils comprennent avec précision et qu'ils sont capables de rendre en français, avec la même précision, la teneur du texte occitan.

- Essayer de rester dans la logique textuelle et sémantique pour déduire le sens de mots éventuellement inconnus ; utiliser la dérivation et les racines connues.
- Vérifier que la totalité du passage demandé a été traduit et que des mots n'ont pas été oubliés.

Ne pas laisser de "blanc" : un essai d'interprétation sera toujours préférable à une omission.

- Porter une attention particulière au respect des temps verbaux

Partie 3 : Questions de grammaire

- a) Justifier le mode et le temps des verbes dans la phrase : « Un brieu passèt abans que tornèsse préner consciéncia. »

Dans la proposition principale « Un brieu passèt », le verbe « passar » est conjugué au prétérit (passé simple) de l'indicatif. C'est le temps du récit pour évoquer une action soudaine ou, comme ici, ponctuelle.

La proposition subordonnée temporelle introduite par « abans que » amène l'utilisation du mode subjonctif pour le verbe « tornar » et la concordance des temps demande l'emploi de l'imparfait (tornèsse), le verbe de la proposition principale étant au passé.

- b) Commenter le point grammatical mis en relief par les formes soulignées.

L'article défini masculin singulier « lo » se contracte avec les prépositions qui le précèdent (de, a, per) pour donner les formes suivantes : del, pel, al. Il en serait de même avec l'article défini masculin pluriel « los » avec les contractions « dels, pels, als ». Les formes contractées, très courantes dans la plupart des variétés de l'occitan, ne sont obligatoires qu'avec les prépositions « de » et « a ». En gascon, on trouvera « deu/deth, au/ath, peu/peth »

Pour approfondir, on peut signaler que la forme élidée « l' » utilisée devant voyelle ne se contracte pas : « l'ostal » □ « de l'ostal » mais « lo camin » □ « del camin »

Les articles définis féminins « la » et « las » ne donnent pas lieu à contraction avec les prépositions qui les précèdent : « sus la paret..., de las entralhas ». Il en serait de même avec la préposition « a » : « a la fin », « a las escòlas », par exemple.

Le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité d'employer une terminologie grammaticale adéquate pour décrire et commenter les faits de langue, notamment en ce qui concerne la nature et la fonction des mots. Cette exigence recoupe celles des épreuves de français. Par ailleurs, il n'est pas inutile dans le commentaire de faire appel à des exemples qui viennent illustrer le fait de langue considéré.

Partie 4 : Commentaire de document pédagogique

Cette partie de l'épreuve permet de réfléchir sur une situation d'apprentissage en classe. Le document proposé peut être par exemple un document pour l'enseignant (fiche de préparation, extrait de recommandation pédagogique, ...), un document pour l'élève (fiche support, guidage d'activité, ...), une production d'élève (trace écrite, brouillon de travail, schématisation, ...) ou tout autre document permettant d'appréhender une pratique de classe. La consigne indique dans quelle langue doit être rédigée le commentaire. Ce peut être en occitan, en français ou au choix du candidat. Quelle que soit la langue de rédaction, c'est la pertinence de l'analyse et du commentaire proposés qui prime.

A cette session, le commentaire était à rédiger en occitan et le document proposé était la photographie d'un affichage présent dans une classe bilingue français-occitan de Moyenne Section (MS)-Grande Section (GS) de maternelle. Ce document suggérait d'étudier l'emploi de l'alternance codique français-occitan en classe bilingue, dans le cadre d'activités ritualisées s'inscrivant dans le domaine de l'exploration du temps et de l'acquisition de repères temporels. Les objectifs de la séquence seront de dire, mémoriser et lire le nom des jours, et d'utiliser la frise des jours comme référent pour connaître et comprendre le déroulement d'une semaine. Les objectifs linguistiques seront de manipuler et d'acquérir du lexique nouveau (jours de la semaine; avant/après; hier/aujourd'hui/demain), de pratiquer la production orale en continu pour s'exprimer sur le déroulement de la semaine et de faire des ponts entre les deux langues aboutissant à une trace écrite (affichage) destinée à fixer les connaissances.

Cet affichage s'adresse à des élèves de MS et GS en milieu d'année scolaire. Il a été élaboré par l'enseignant en présence des élèves et intervient en fin de séquence en tant que trace écrite collective. À ce stade de l'apprentissage, les élèves ont déjà eu l'occasion de réaliser des activités diverses permettant de développer des compétences temporelles et métalinguistiques de comparaison entre l'occitan et le français.

Afin de répondre aux objectifs cités, l'enseignant doit programmer les apprentissages sur l'année puis réaliser une progression sur la période, tout en prenant en compte les prérequis des élèves. Les élèves de MS et ceux de GS n'auront sans doute pas les mêmes. L'enseignant doit élaborer une séquence dans laquelle les activités temporelles ritualisées sont évolutives.

Dans un premier temps, l'enseignant pouvait proposer à ses élèves d'apprendre deux comptines, une en français et l'autre en occitan. Ces comptines, dans lesquelles la plupart du temps le nom des jours rime avec la fin du vers, permettent aux élèves de dire et mémoriser le nom des jours dans les deux langues. Afin d'en faciliter la mémorisation et la qualité de la reproduction orale, l'enseignant peut insister sur le nom des jours lors de la récitation et les comptines peuvent être complétées par des mimes.

Grâce à l'étayage de l'enseignant, les élèves sont en capacité de réaliser les premières observations métalinguistiques à partir des énoncés oraux : la syllabe "di" est présente dans tous les noms de jours et dans les deux langues, parfois au début (en occitan), parfois à la fin (en français, le plus souvent). Le rôle de l'enseignant est de susciter les observations et, dans certains cas, de recueillir des hypothèses quant au fonctionnement de chaque langue.

Dans un second temps et après avoir réalisé ce travail oral, l'enseignant pouvait proposer des activités mettant les élèves en présence de la langue écrite. Ces activités font principalement appel à la manipulation et se déroulent en collectif. Il s'agit de faire construire aux élèves la frise des jours avec des étiquettes. Pour cela, il conviendra de proposer des étiquettes mobiles dans les deux langues, évolutives et différenciées selon les moments de l'année (écriture capitale, script et cursive; mise en évidence de la syllabe "di"). Une fois la frise construite, les élèves pourront également la compléter avec des photographies "cartable" ou "maison" qui permettront aux élèves de structurer les temps personnels et scolaires.

L'enseignant pourra ensuite faire vivre le matériel créé en montrant par exemple une étiquette et en faisant dire « Uèi, sèm / tenèm ... » ou "Aujourd'hui, nous sommes...".

Ce second temps de travail permettra de réactiver à l'oral le lexique travaillé avec les comptines. Le maniement du lexique réalisé collectivement doit faciliter les échanges en occitan. Ce sera l'occasion de faire comparer les deux langues aux élèves, en veillant à employer à bon escient l'alternance codique. En fin de séquence, l'enseignant proposera aux élèves l'affichage bilingue proposé par ce document, qui constituera la trace écrite collective de fin de séquence.

Afin de traiter les erreurs orales des élèves, l'enseignant emploiera des rétroactions correctives adaptées et variées au contexte. En début de séquence et afin de traiter les erreurs phonologiques, il pourra employer la reformulation ou la correction explicite. Cependant, très rapidement, il pourra mobiliser l'indice métalinguistique afin d'aider l'élève à faire des ponts entre les deux langues.

L'évaluation sera réalisée au fil de l'année en fonction des compétences de chaque élève.

En prolongement, il pouvait être envisagé des activités plurilingues mêlant d'autres langues, comme par exemple l'apprentissage de comptines sur les jours de la semaine dans d'autres langues (un jour, une langue).

En conclusion, lors de cette séquence, les activités de comparaison des langues permettront aux élèves de développer des compétences métalinguistiques transposables.

IV. Les épreuves d'admission

1. L'oral « leçon »

L'oral 1 s'est déroulé du 15 au 24 mai 2023 dans les locaux de l'université Paul Sabatier à Toulouse. Les membres du jury étaient répartis entre 24 commissions composées à l'identique d'un IEN et d'un conseiller pédagogique. Les candidats étaient accueillis par les IEN coordonnateurs pour un bref rappel de l'épreuve et de son déroulé.

Nous attirons l'attention des futurs candidats sur la nécessité d'anticiper l'arrivée sur la structure suffisamment tôt, tout retard présentant un risque de non-participation à l'épreuve.

Rappel de l'épreuve

L'épreuve porte sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Deux sujets de leçon sont soumis au candidat, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée: supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement

Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Durée de préparation : deux heures ;

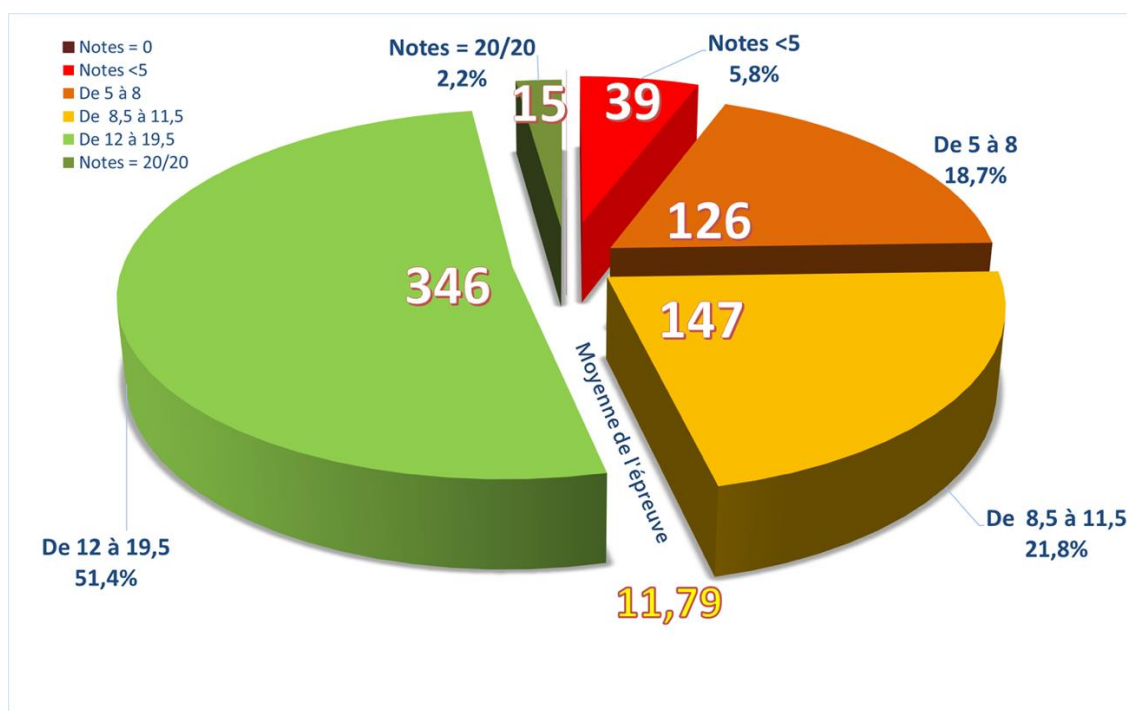
Durée de l'épreuve : une heure. L'ordre de présentation est laissé au choix du candidat.

- *Français* : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie ;
- *Mathématiques* : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie).

Bilan global

673 candidats se sont présentés et ont passé l'oral. La moyenne générale de l'épreuve se situe à 11,79 sur 20, ½ point en-dessous de la moyenne du concours 2022.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des notes.



Pour la seconde année, cette épreuve – exigeante – s’est révélée très sélective ; elle a permis de distinguer les candidats, de repérer et donc de sélectionner – par la note – les personnes apparaissant comme les plus aptes à prendre un poste de professeur des écoles stagiaires à la rentrée scolaire de septembre 2023.

Les sujets concernent tous les niveaux de l’école primaire (de la petite section au CM2) ; ils sont assemblés de façon à ce que le français et les mathématiques portent sur deux cycles et deux niveaux différents.

Les candidats les plus performants sont ceux qui ont témoigné :

- ❑ **D’un exposé structuré** avec une problématisation des sujets.
- ❑ **De connaissances scientifiques solides**, préalable indispensable pour concevoir et mettre en œuvre une séance de classe. Par exemple : les fondements cognitifs de l’apprentissage de la lecture ; les cheminements cognitifs possibles permettant de passer progressivement de la manipulation à la mise en œuvre de calculs pour résoudre un problème.
- ❑ **De l’élaboration de séances réalistes et pertinentes** résultant d’une bonne lecture et compréhension du sujet proposé traduit dans un exposé structuré et problématisé : justification des choix pédagogiques, objectifs réalistes, adéquation entre les tâches à accomplir et les capacités des élèves du niveau scolaire concerné, propositions de différenciation ;
- ❑ **D’une posture professionnelle déjà acquise** (totalement ou en grande partie), c’est-à-dire l’écoute du jury, une attitude réflexive, la capacité à rebondir sur les questions (qui sont rarement anodines), de réajuster ses propositions mais aussi d’argumenter, d’essayer de convaincre le jury ;
- ❑ **D’une grande honnêteté intellectuelle**. Le candidat sait dire s’il ne sait pas, fait preuve de bon sens, ne cherche pas à éluder, à gagner du temps dans des paraphrases ou un discours sans consistance.

Recommandations :

En tout premier lieu, le jury recommande aux candidats de bien prendre le temps de **s'approprier le sujet** ; cela passe par une bonne compréhension de la consigne qui vise la conception d'une séance de classe au sein d'une séquence.

La lecture des documents proposés doit être effectuée avec discernement afin de **définir les enjeux d'apprentissages** qui seront proposés aux élèves, les obstacles et les difficultés éventuels.

Ce temps de préparation doit permettre également aux candidats de réaliser les exercices qu'ils souhaitent proposer aux élèves lors de la séance.

Intégrer une réflexion sur les prérequis des élèves afin de proposer des situations de classe adaptées. Être précis sur les tâches proposées aux élèves, les supports fournis, les aides possibles.

Ils peuvent également utiliser les feuilles de brouillon fournies pour proposer des traces écrites ou un affichage qu'ils présenteront au jury (un tableau est à disposition dans un chaque salle).

Le temps de présence devant les commissions étant relativement court (30 mn pour chaque domaine), les candidats doivent garder à l'esprit l'impérieuse nécessité de la concision de leurs discours qui peut se traduire par la capacité à **aller à l'essentiel de la séance** (enjeux, écueils ...) et à répondre aux questions en gardant la même dynamique.

Même si cela ne concerne qu'une petite minorité, le jury tient à rappeler que la tenue vestimentaire, le comportement, le niveau de langue doivent correspondre à ceux d'un futur professeur des écoles représentant l'institution scolaire.

2. L'oral Entretien

A. Rappel du cadre de l'épreuve :

Cette épreuve du concours de recrutement de professeurs des écoles session 2023 s'est déroulée du 25 mai au 2 juin 2023.

Elle est notée sur 20 et dure 1 heure et 5 minutes.

Elle comporte 2 parties, chacune étant noté sur 10.

La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des parties est éliminatoire.

La première partie consacrée à **l'EPS** (durée 30 minutes) se compose d'un exposé de 15 minutes suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes (Le candidat dispose de 30 minutes préalables de préparation).

La deuxième partie porte sur la « **motivation** du candidat » et son aptitude à se projeter dans le métier » (durée 35 minutes). Elle se compose d'un échange de 15 minutes initié par une présentation de son parcours (5 minutes) par le candidat, puis 20 minutes consacrées à un échange s'appuyant sur 2 situations professionnelles lues par le jury au candidat.

Pour cette session 2023, 24 commissions ont été constituées. Ces commissions comportent 3 membres : une inspectrice ou un inspecteur de l'éducation nationale, un(e) professeur(e) d'éducation physique et sportive du second degré, un personnel administratif ou un directeur d'école.

B. Partie EPS

• Rappel des attendus :

Cette partie, consacrée à l'éducation physique et sportive intègre la connaissance du développement et de la psychologie de l'enfant.

Elle est obligatoire pour l'ensemble des candidats.

Les sujets sont formulés sur une page unique et questionnent le candidat dans les trois champs suivants : didactique, pédagogique et institutionnel. Le sujet contient plusieurs éléments : le contexte d'enseignement ; l'attendu de fin de cycle et une question de mise en œuvre professionnelle.

Le candidat est conduit à expliciter, dans son exposé, des situations à mettre en œuvre et/ou le déroulement des séances d'apprentissage. Lors de l'entretien, les commissions questionnent l'organisation pédagogique de la séquence et les points non abordés lors de l'exposé.

Pour la session 2023, les quatre APSA retenues ont été :

- Les jeux et sports collectifs
- Les activités athlétiques (courses, sauts, lancers)
- La natation
- Le « savoir rouler »

• Statistiques de l'épreuve :

La moyenne de l'ensemble des 662 candidats qui se sont présentés est de 5,62 / 10 pour la partie EPS de l'épreuve. Les notes attribuées vont de 0 à 10.

L'Activité physique ayant été la mieux réussie est le *cyclisme*. Celle qui a été la moins réussie est la *natation*.

• Bilan :

Les meilleures prestations ont été réalisées par les candidats qui exploitent opportunément les 15 minutes. De très bons **exposés** ont été relevés lors de prestations plus courtes ; cependant un exposé de 5 minutes ne peut pas couvrir le sujet.

L'**entretien** permet de dépasser le trop fréquent formatage de l'exposé. Le jury se saisit de l'occasion pour revenir sur certains points rapidement traités ou non traités lors de l'exposé. Les meilleures prestations permettent aux candidats d'approfondir et réajuster leurs propositions initiales. Elles proviennent de candidats ayant réellement préparé l'épreuve. La **connaissance des programmes de l'école et de l'APSA** (les attendus sont fournis), des enjeux et fondamentaux, des obstacles liés aux situations et des besoins des élèves.

Les réponses concrètes apportées répondent à la question posée par le sujet. Le rôle de l'enseignant est explicité ; les consignes claires. L'activité de tous les élèves de la classe est envisagée.

Les meilleures prestations attestent de réelles connaissances en matière de développement de l'enfant et des capacités des élèves (d'âge maternelle notamment). De fait, les propositions de situations sont adaptées, réalistes, concrètes et motivantes favorisant le temps de pratique motrice.

Ces candidats évoquent l'éducation à la santé et les enjeux généraux de l'EPS et connaissent les priorités nationales (Savoir Nager et Savoir Rouler à Vélo) et dispositifs (30MNAPQ, G24).

La prise en compte de la mixité, de la diversité et la volonté de faire progresser les élèves sont attendues.

Certains candidats illustrent leurs propositions en présentant un schéma clair et utile à la compréhension. Très peu utilisent le tableau. Une utilisation opportune permet à la commission de voir le futur enseignant dans une posture professionnelle.

- **Conseils aux candidats :**

Pour réussir cette épreuve, les candidats doivent s'y préparer. Il n'est pas attendu d'eux, une maîtrise experte des Activités Physiques.

Ils doivent gérer cette situation en entrant en communication réelle avec le jury dès leur entrée dans la salle. Ils doivent adopter un positionnement sans déférence, une diction intelligible et utiliser une langue de qualité sans jargon et un vocabulaire précis et maîtrisé. Ils doivent faire preuve d'une capacité à réfléchir face à une question difficile. À l'écoute des questions et suggestions, ils doivent expliciter leur pensée et être capables de justifier leurs propositions et si besoin réviser leur première réponse. Il est préférable d'assumer de ne pas savoir que de répondre n'importe quoi.

Les candidats doivent être au clair sur les différences entre EPS / sport / sport scolaire / activité physique et connaître les principaux textes réglementaires.

Il faut être au clair sur l'organisation générale de l'EPS et les notions de situation / séance / séquence. Les situations décrites doivent répondre aux objectifs fixés, s'articuler logiquement, s'inscrire dans une progression et s'enrichir d'évolutions envisagées.

C. Partie Motivation et capacité à se projeter

Rappel des attendus :

Présentation

Le jury attend une présentation argumentée et systémique, un discours convaincant qui traduit une bonne maîtrise de tous les fondamentaux du métier.

Mise en situation professionnelles

Une approche professionnelle est attendue. Le candidat doit justifier ses réponses par rapport aux textes et aux champs de compétence du PE. La capacité à élargir la réflexion aux domaines déontologique ou éthique, à la recherche ainsi qu'à des questions d'actualité sera valorisée.

- **Statistiques de l'épreuve :**

La moyenne de l'ensemble des 662 candidats qui se sont présentés est de 6,3 / 10 pour Les notes attribuées vont de 0 à 10.

Les sujets qui ont été les moins bien réussis, concernaient l'accompagnement des élèves à besoin particulier. Les sujets les mieux traités concernaient l'école maternelle.

- **Bilan :**

Exposé

L'exposé a permis aux meilleurs candidats de montrer l'enseignant qu'il souhaite devenir, une projection réaliste et authentique. On attend du candidat qu'il fasse preuve de bon sens de lucidité.

Mises en situation

- Il s'agit de saisir les enjeux illustrés dans les situations pour saisir la problématique et répondre de la manière pragmatique tout en convoquant les connaissances nécessaires au bon traitement. On attend du candidat qu'il fasse preuve de bon sens et de lucidité. Le jury veut le voir se projeter dans la situation, élaborer une ou plusieurs réponses.

Les meilleurs candidats sont entrés en réflexion et en communication avec le jury

- **Conseils aux candidats :**

Eviter d'être dans la description linéaire de son parcours.

Oser chercher, douter, accepter de renoncer à une première réponse. Eviter tout préconçu. Analyser les situations du point de vue des différents acteurs.

On attend une diction intelligible, l'utilisation d'un vocabulaire précis et d'un niveau de langue adapté (les relâchements ne sont pas admis « OK », « ouais », ...). Il est déconseillé de jargonner.

3. L.V.

A. Rappel du cadre de l'épreuve :

Le candidat peut demander **au moment de l'inscription** au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères. Cet oral peut concerner l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien. Il vise à apprécier :

- Un premier de degré de maîtrise des procédés didactiques dans le domaine des langues vivantes étrangères à l'école primaire.

- Une connaissance des programmes officiels ayant trait à l'enseignement de langue vivante étrangère.
 - Un niveau linguistique correspondant au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.
 - Le degré de projection dans le métier et dans la mise en place de séquences de langue vivante.
- L'épreuve est notée sur 20, seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.
L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

B. Déroulement de l'épreuve :

A la suite d'une préparation d'une durée de 30 minutes, le candidat est entendu par une commission composée d'un inspecteur de l'éducation nationale ou d'un conseiller pédagogique et d'un professeur du second degré enseignant la langue concernée.

L'épreuve se déroule alors en trois phases :

Phase 1 :

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : 10 minutes exactement).

Phase 2 :

Le candidat expose en français (10 minutes) la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support.

Si tout le temps n'est pas utilisé pour l'exposé, il est reporté sur l'échange en langue (Phase 3).

Phase 3 :

Le candidat échange avec la commission durant 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie.

C. Bilan par langue vivante :

- Anglais :

282 candidats inscrits ont été entendus par 8 commissions en anglais. Ils étaient 237 en 2022. La moyenne de l'épreuve pour cette langue s'élève à 13,09.

- Espagnol :

123 candidats inscrits ont été entendus en espagnol par 4 commissions. Ils étaient 76 en 2022. La moyenne de l'épreuve s'élève à 13,65.

- Allemand :

5 candidats inscrits (contre 3 en 2022) ont été entendus par par une commission. La moyenne est plus élevée en allemand et s'élève à 17. Il est à noter que les candidats en allemand ont présenté des compétences très développées tant sur un plan linguistique que didactique.

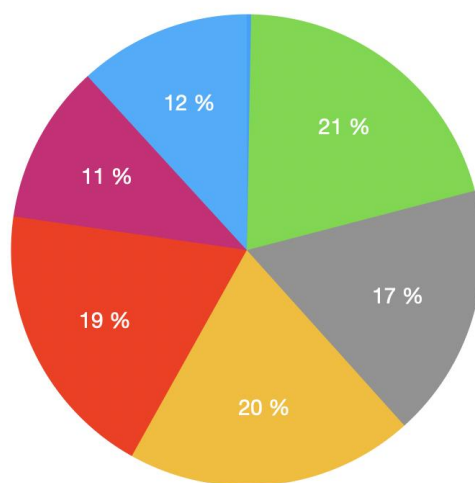
- Italien :

Le candidat inscrit en italien ne s'est pas présenté devant la commission.

Statistiques de l'épreuve :

Les commissions ont utilisé l'ensemble du spectre de notation. Ainsi la répartition des notes est la suivante :

● 5-10 ● 10-12 ● 12-14 ● 14-16 ● 16-18 ● 18-20



21% des candidats inférieure à 10 ce qui point supplémentaire. dernier (17%)

ont obtenu une note ne leur apporte pas de C'est plus que l'an

La répartition des homogène entre 10 et effectifs baissent. Il n'y a pas eu pour la présente session de note inférieure à 5.

notes est relativement 16. Au-delà de 16, les

D. Analyse :

- Les commissions ont observé globalement des disparités accrues cette année entre les performances des candidats sur le plan linguistique. Le niveau B2 est parfois dépassé (candidats bilingues), parfois les candidats sont très éloignés du A2.
- D'une manière générale certains candidats présentent de bonnes capacités de réflexion, une bonne maîtrise du lexique du monde professionnel et plus précisément de celui du monde de l'enseignement. Pour d'autres, la projection dans le métier et dans la classe reste très limitée.
Il est possible que ces disparités soient imputables à la hausse du nombre de candidats ayant choisi l'option.
- Les candidats étaient correctement informés des différentes parties qui composent l'épreuve facultative de LVE.
- Les candidats ayant eu de très bonnes notes :
 - ont réfléchi au plan de la présentation en amont des épreuves.

- ont fait montre de qualités communicationnelles dans la prise de parole en contexte « professionnel »
 - sont parvenus à échanger avec le jury avec une aisance en adéquation avec le niveau B2 visé, en argumentant et précisant toujours leurs réponses de façon approfondie.
- En revanche, les candidats qui ont connu plus de difficultés:
 - n'ont pas témoigné d'un lexique assez riche pour interagir avec le jury et parfois également dans la première partie de l'épreuve,
 - ont connu des difficultés d'interaction, notamment en ne parvenant pas à détailler des réponses tel que le demande le niveau B2,
 - ont formulé des propositions parfois éloignées du cycle visé par méconnaissance des programmes en vigueur particulièrement sur le cycle 1 et sa spécificité.

Concernant les **phases 1 et 3**, plus linguistiques, un nombre non négligeable de candidats manifeste des profils dysharmoniques de compétences entre le parler en continu et les phases d'interaction qui révèlent des faiblesses de compréhension cependant attendues pour reconnaître le niveau B2.

On retrouve par ailleurs des candidats bilingues qui peinent à proposer une exploitation didactique en partie 2.

Certains candidats manifestent un **niveau linguistique au-delà de l'attendu (B2 dépassé pour certains candidats bilingues)**.

- **Dans les phases 1 et 2** : Certains candidats sont allés au-delà de la description des documents pour procéder à une première mise en relation jusqu'à une problématisation des supports. Une distance critique par rapport aux séquences est appréciée. Toutefois certains candidats n'ont pas su intégrer les documents théoriques des sujets à leur réflexion et se sont limités à l'exploitation des documents pédagogiques. Dans ces deux phases, certaines productions restent trop limitées au regard du temps imparti qui doit permettre au candidat de mobiliser des compétences de parler en continu et d'apprécier la projection dans le métier.

- La **phase 2** plus pédagogique met en lumière une différence d'exploitation des documents entre les candidats des sujets présentant des séquences didactiques. Les candidats paraphrasent souvent le support proposé sans identifier les aspects manquants à la séquence ni développer une approche plus personnelle de l'exploitation. L'apparente cohérence des propositions exprimées ne leur permet pas de développer plus avant leur analyse.

Les sujets proposant des supports pédagogiques non didactisés ont conduit à une meilleure élaboration. En revanche, l'absence de connaissances didactiques suffisantes n'a pas permis à certains candidats de proposer une construction conforme aux attendus.

Les questions de phonologie, d'encodage et de décodage en langue étrangère sont peu maîtrisées par les candidats.

Les enjeux et les objectifs d'apprentissage ne sont pas clarifiés.

La notion de pédagogie actionnelle et de tâche finale n'est pas mise en avant par certains candidats, parfois même méconnue.

La connaissance et la définition des activités langagières restent à consolider.
Certains candidats n'ont pas toujours su faire le lien entre séance et séquence.

E. Conseils aux candidats

Renforcer les compétences liées au parler en interaction.

Renforcer les connaissances didactiques concernant la construction des séquences et séances cohérentes en lien avec le prescrit.

Limiter la part de description et augmenter l'analyse didactique et approfondir les mises en oeuvre pédagogiques.

En conclusion, **il semble opportun de rappeler aux candidats que, pour optionnelle que soit l'épreuve, le niveau linguistique est déterminant dans la note.**

4. Occitan

A. Bilan par partie :

Partie 1 : Analyse du dossier documentaire

Les dossiers documentaires proposés à cette session concernaient des situations d'enseignement en cycle 3 et portaient sur les thématiques et domaines disciplinaires suivants :

- Education musicale, arts, technologie (Musica)
- Le monde du vivant, la préservation de l'environnement (Bèstias e plantas)

Composition des dossiers :

Musica :

- « Eths lops e eth violon », conte recueilli en Comminges - document sonore (1'30),
- « Margarideta, se voletz jogar », chanson traditionnelle, Nadau - document sonore (1'24)
- « Formuleta per far una fiuleta », description sommaire de la fabrication d'un sifflet (70 mots et une photo), Carnets ariégeois, éditions Sud-Ouest, 2000
- « Un instrument a vent vièlh de 18 000 ans », texte scientifique (170 mots) accompagné de deux photos. CNRS 2021
- « Hestatz la musica ! Los instruments tradicionaus de noste. » Extrait de la revue enfantine Plumalhon, photo et description de huit instruments de musique

Bèstias e plantas :

- « Bèstias d'aicí », extrait d'une entrevue, pose de pièges photographiques (vidéo Té Vé Òc 1'24).
- « L'ors brun », extrait de la chronique « 4 minutas. L'Ors », vidéo Oc-tele, (1'33)
- « Un conte ecologic » : L'oliu del giratòri », article littéraire, jornalet.com, (160 mots)
- « La vida sus un arbre de la cort de l'escòla / La vita sus un arbo de la cort de l'escòla », extrait des pages 50 et 51 du manuel Tavernier « Sciéncias experimentalas e tecnologia » Cycle 3 – au choix, languedocien ou gascon.

Les thématiques, qui n'étaient pas explicitement communiquées aux candidats, se dégagent assez facilement comme fil conducteur des dossiers. Il est attendu que les candidats indiquent dans leur exposé ce qui relie les différents documents proposés et mettent en évidence divers croisements.

L'analyse des différents documents a fait l'objet d'une présentation méthodique tout à fait satisfaisante. L'essentiel des documents textuels (oraux et écrits) a été compris, souvent même de façon détaillée. La thématique qui les unissait a été aussi très correctement appréhendée.

Cette sous-partie de l'épreuve se déroule en occitan. Sur le plan linguistique, on attend une certaine fluidité dans l'exposé et le recours à un lexique aussi précis que possible. Il est essentiel que le candidat se dégage de ses notes de préparation et évite à tout prix une lecture oralisée.

Le temps imparti (15 minutes) a été scrupuleusement respecté.

Partie 2 : Présentation d'une utilisation des documents dans une séquence ou une séance d'enseignement

Cette sous-partie de l'épreuve se déroule en français. Il est attendu que le candidat expose l'utilisation qu'il ferait des documents du dossier, pour tout ou partie, dans une classe dont le niveau est donné par le sujet, au cycle 3 à cette session.

Il est souvent nécessaire d'effectuer une sélection dans les documents proposés, surtout si le candidat choisit de présenter une séance plutôt qu'une séquence. Il n'est pas nécessaire d'utiliser à tout prix l'ensemble des documents.

Le jury attend que le candidat évoque, ne serait-ce que brièvement, le contexte d'enseignement (le niveau, la période de l'année, le cadre disciplinaire, ...) et qu'il précise les objectifs visés, aussi bien en termes d'acquisition de compétences langagières qu'en termes d'acquisitions disciplinaires ou transversales.

Il est nécessaire d'indiquer la nature de l'activité proposée (découverte, entraînement, évaluation, ...) et d'envisager la modalité de travail (individuel, par petits groupes, en classe entière) qui permettra la meilleure implication des élèves dans la tâche à accomplir. La formulation de la consigne d'activité est ici essentielle.

On peut attirer l'attention sur la place donnée à l'oral et à l'écrit dans l'utilisation des

documents. A l'école, sans négliger la dimension écrite, l'entrée par l'oral est à privilégier, y compris dans l'enseignement bilingue. L'oralisation d'un texte écrit par exemple, sans entraînement préalable, est souvent source d'erreurs phonologiques qui peuvent « s'enkyster ». Lorsque la compréhension ou la production écrites sont convoquées, il est nécessaire de s'interroger sur les compétences préalables, sur les prérequis, dont disposent les élèves ou sur les aides qui peuvent leur être apportées.

Sans exhaustivité ni sans nécessité de construire entièrement un scénario pédagogique, il est utile d'aborder l'enchaînement des étapes que l'enseignant proposerait pour atteindre ses objectifs.

Partie 3 : Entretien

L'entretien avec le jury est l'occasion de préciser certains points de l'exposé du candidat, tant sur l'analyse du dossier documentaire que sur son utilisation en classe. Il peut se dérouler en français ou en occitan, au choix du jury.

La pertinence des activités proposées aux élèves selon le niveau donné, l'enchaînement de ces activités pour atteindre les objectifs poursuivis, linguistiques, disciplinaires et transversaux, peuvent faire l'objet de demandes de précision ou d'approfondissement.

Le degré de connaissance de la culture occitane et de ses manifestations populaires ou savantes, toujours à partir des documents étudiés, peut aussi faire l'objet de demandes de la part du jury. Il est en effet essentiel qu'un futur enseignant puisse s'appuyer sur des entrées culturelles pour élaborer ses séquences d'apprentissage linguistique. Il n'est pas attendu une spécialisation dans tel ou tel domaine mais une connaissance des grands faits qui constituent la culture occitane : périodes historiques, repères géographiques, grands auteurs, imaginaire populaire, tradition orale, création musicale, pour ne citer que quelques domaines. Les programmes de langues vivantes du cycle 3 indiquent d'ailleurs que « modes de vie, fêtes et traditions, quelques repères historiques et géographiques, quelques personnages de la culture de l'aire concernée, monuments et œuvres célèbres, contes, légendes, comptines sont découverts et étudiés en contexte grâce aux possibilités offertes. »

Les thèmes abordés dans les sujets des épreuves se prêtent aussi à une mise en relation de leur caractère général ou universel et des singularités occitanes à travers lesquelles ils peuvent s'exprimer. Ici, la place et le rôle de la musique dans une société pour l'un des dossiers, la relation à la nature pour l'autre.

La motivation exposée par le candidat peut intégrer le souhait de participer à la transmission linguistique d'un patrimoine national auquel il est attaché, mais il est souhaitable également de se placer du point de vue de l'élève et de mettre en regard la pratique linguistique et les bénéfices cognitifs que peuvent en retirer les enfants. Plus largement, la motivation à exercer le métier d'enseignant doit être abordée.

B. Conseil aux candidats

Outre les conseils mentionnés plus haut pour cette session, il est utile de rappeler que les épreuves d'occitan, écrite et orale, ont un double objectif.

Il s'agit tout d'abord d'évaluer les compétences en langue occitane des candidats en référence au niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues. Ce niveau de langue attendu ne doit pas étonner puisque les lauréats auront à enseigner l'occitan et en occitan à l'école primaire, et donc à l'utiliser comme langue principale de communication dans des situations très variées demandant spontanéité et aisance de maniement. Ils seront souvent pour leurs élèves, la principale référence linguistique et doivent à ce titre avoir conscience de leur rôle déterminant dans le bon apprentissage de la langue occitane par les enfants qui leur seront confiés.

La richesse de la langue utilisée (lexicale, grammaticale, phonologique) est un élément important pris en compte dans l'évaluation. Le candidat doit donc montrer qu'il dispose d'un lexique personnel étendu, qu'il connaît des expressions ou des tournures idiomatiques et qu'il sait les employer à bon escient. A défaut de perfection, on attend un maniement assez fluide de la langue et, un niveau donné étant toujours perfectible, une capacité à améliorer sa production : prendre des risques, se reprendre, mettre à profit le discours de l'interlocuteur, ... Sur le plan phonologique, le placement de l'accent tonique et la réalisation des diphtongues sont essentiels. La réalisation du « r » apical, caractéristique du nord et de l'ouest du domaine linguistique, partagé avec la plupart des autres langues romanes, est particulièrement appréciée.

D'autre part, un enseignant d'occitan ou en occitan reste un enseignant polyvalent qui aura à faire progresser ses élèves dans plusieurs domaines et dans le cadre qui est celui de l'école, en s'appuyant sur le référentiel de compétences des professeurs. Il s'agit donc pour le candidat de faire preuve de compétences ou aptitudes à développer une mission éducative intégrant la langue et la culture occitanes.

A des fins d'entraînement à la passation des épreuves, les futurs candidats trouveront des exemples de sujet grâce à ce lien : <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/occitan/formations-et-concours/crpe-special-occitan>

Pour l'épreuve écrite, une grille d'évaluation est également proposée. Les items se rapportant au commentaire d'un document pédagogique peuvent aussi être mobilisés pour la deuxième partie de l'épreuve orale.

Pour conclure, nous réitérons les conseils suivants afin que les candidats approfondissent **leur aptitude à la communication en occitan**, notamment leurs compétences de production, ainsi que leur connaissance de la culture occitane :

- **Lire des œuvres littéraires** et des articles en occitan (enrichissement du lexique et de la syntaxe, compréhension des variétés de langue, connaissances culturelles, ...).
- Traduire de courts textes du français à l'occitan (et faire vérifier la traduction),
- Transposer dans sa variété de référence de courts textes écrits dans d'autres variétés d'occitan
- **Ecouter des enregistrements**, émissions de télévision, de radio, sur internet, collectages....

ce qui permet aussi, en plus de l'imprégnation linguistique, d'enrichir les connaissances culturelles

- Pratiquer la conversation en occitan fréquemment, le plus possible avec des locuteurs confirmés,

- **Consulter les outils de correction de la langue** (dictionnaires bilingues, orthographiques, grammaires, ...).

S'agissant de la dimension didactique et pédagogique, les stages d'observation et de pratique accompagnée effectués durant la formation permettent d'une part d'acquérir des expériences concrètes au sein de la classe et d'autre part d'apprendre à développer une posture réflexive sur les actions menées, ce qui est de nature à nourrir les commentaires demandés lors de l'épreuve.

Nous invitons bien entendu les candidats à s'intéresser aussi aux travaux de la recherche, nombreux, passionnants et éclairants, en matière d'enseignement et d'apprentissage plurilingues.

Le CRPE reste un concours exigeant et demande que **toutes les épreuves** soient préparées avec rigueur. C'est dans ces conditions, grâce aux épreuves correspondantes du CRPE spécial, que les connaissances en langue et culture occitanes et les compétences didactiques et pédagogiques associées, pourront être pleinement valorisées.

Le jury adresse tous ses encouragements aux futurs candidats.